

JARDINS URBAINS PARTAGÉS

LE DOSSIER : JARDINS URBAINS PARTAGÉS

- 03 L'édito
- 04 Le jardin pédagogique partagé de Cramphore
- 05 L'animation d'un jardin partagé dans les quartiers nord de Marseille
- 08 Les jardins collectifs : derrière une seule notion, des réalités territoriales contrastées
- 14 L'expérimentation des jardins solidaires de Culture(s) en Herbe(s)
- 16 Drôme : Mise en place d'un jardin potager pédagogique en entreprise
- 19 Des jardins dans la Cité
- 22 Visite des jardins de Fontanières à la Mulatière
- 25 Une Scop propose le Jardin Pour Tous... en kit
- 26 La conduite des jardins familiaux dits oasiens
- 27 Le théâtre au jardin : au service de la santé en milieu urbain
- 29 La ville en Multi'Colors
- 30 Les jardins participatifs d'Etterbeek

FOCUS

- 33 Le projet REBIOMA : réseau de la biodiversité de Madagascar

PUBLICATIONS

- 35 Études, enquêtes et rapports sur l'emploi en environnement

Arch

Durabilis magazine

Le magazine des nouveaux services en environnement et développement durable

4 000 ABONNÉS DANS 52 PAYS

DIRECTION DE LA PUBLICATION, CONCEPTION, RECUEIL DES PROPOS
Jérôme Valina

Photo de couverture : Les jardins de Fontanières à la Mulatière (69)
© Jardins de Fontanières

ABONNEMENT

Recevez gratuitement par e-mail Durabilis au format PDF en vous abonnant à la liste Mag-Durabilis :

NUMÉROS PARUS

Disponibles à la vente en ligne dans le Kiosque Durabilis

LICENCE D'UTILISATION

Contrat d'utilisation et de diffusion du magazine Durabilis

Durabilis est une marque déposée par la CRCI Poitou-Charentes et exploitée sous licence par JV Prospectives.

N°ISSN : 1954-3387

Numéro d'Archive disponible sur Orientation-Environnement.fr



« Ô temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices !
Suspendez votre cours :
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours ! »

Alphonse de LAMARTINE, Le lac

MÉTRO, BOULOT... RÂTEAU !

Vivre en ville, notamment dans les grandes métropoles, induit des modes et des rythmes de vie particuliers, subis ou choisis par plus de trois habitants sur quatre de notre planète.

La ville est un concentré d'habitats[1], de commerces, d'industries, mais aussi de services de santé, éducatifs, culturels, ... Paradoxalement au beau milieu de ces lieux si densément peuplés, nombre de citoyens se sentent bien seuls et côtoient la solitude. La faute à la hauteur des murs de béton et à l'étendue du bitume ? Peut-être, peut-être pas.

En tous cas, certains ont pris l'habitude de se retrouver pour cultiver ensemble leur jardin... secret.

CUEILLIR... L'INSTANT PRÉSENT

Dans cet univers urbain aux mille et une richesses architecturales et patrimoniales qui ont marqué leur temps et l'histoire, s'exercent d'innombrables activités humaines, va-et-vient, allées-et-venues, entrées et sorties... propres d'une ville qui vit ! Dans ce flot et ces flux, où l'on court après des minutes que l'on a déjà perdues, des jardiniers en herbes s'improvisent. Sur des coins de terre encore disponibles ils s'accordent du temps.

TERRE À TERRE

Il n'y a pas d'âge pour jouer avec la terre : repoter, dépoter, semer, arroser, cueillir, ... Occuper les mains stimule l'Esprit ! Le jardin urbain c'est aussi un lieu qui a son rythme de vie et ses exigences : il demande des soins, de l'attention. Le prix pour savourer d'inépuisables moments de détente, en plus de succulentes tomates ou fraises nourries d'amour et d'eau fraîche.

Et puis par les temps qui courent – il paraît que des gens « jouent » avec les prix mondiaux des matières premières alimentaires – ramener un panier de produits frais et du jardin, c'est un luxe.

VERTUS ÉCOLOGIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Le jardin dans la ville c'est aussi un peu comme une oasis qui concentrerait un peu de diversité végétale. Avec, pourquoi pas, des espèces et des essences peu communes, rustiques et oubliées, mais qui seraient adaptées au milieu. Ces jardins sont autant de « spots de biodiversité » dont les senteurs et les couleurs raviront aussi bien les citoyens que les insectes pollinisateurs en mal de fleurs sauvages.

Ce micro-écosystème urbain est aussi le siège d'intenses phénomènes biologiques et phénologiques. Au fil des saisons, c'est tout un programme d'observations et de découvertes passionnantes pour tous, au-delà des 7-77 ans !

ENSEMBLE

Mais sans doute et surtout, comme les témoignages de ce dossier le confirment, le jardin urbain partagé est un fabuleux lieu de rencontre et de partage. C'est un espace-temps propice à des relations humaines sans masque, juste avec des gants... de jardinage.

Alors que le « politiquement correct » contribue à anéantir la communication authentique entre les gens, en inventant des mots (« intégration », « mixité sociale », ...) quand il n'a pas de solution ou n'ose pas appeler « un chat un chat », des projets de proximité concrets, quant à eux, créent du lien. Leurs moyens sont essentiellement humains et leurs cadres d'action bien souvent rudimentaires, mais pragmatiques et sincères.

Gérer la Cité (Politis) c'est sans doute savoir s'appuyer sur des initiatives d'habitants qui ont des projets axés « Bien Commun » et qui rendent responsable et bienveillant le Citadin à l'égard de son (mi)lieu de vie.

Bonnes plantations automnales et surtout *carpe diem*.

Jérôme Valina.

PAYS DE LA LOIRE

Le jardin pédagogique partagé de Cramphore

Interview de Benjamin Lepage, coordinateur du Jardin pour le CPIE* Loire Océane, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Durabilis. Quelle a été l'origine de la création du jardin pédagogique et partagé de Cramphore ?

Le jardin pédagogique et partagé de Cramphore a été créé à l'initiative de la commune du Pouliguen sur une ancienne carrière de granit remblayée. Le site, étant mitoyen du centre d'accueil et d'hébergement des Korrigans, géré par le CPIE* Loire Océane, nous avons été, dès le début, intégrés aux réflexions concernant l'aménagement et la gestion de cet espace.

Après les premières phases de travaux (terrassement, clôtures, réseaux d'eau, allées) assurées par la commune, la poursuite de l'aménagement et la gestion du jardin ont été déléguées au CPIE.

Durabilis. Quelles sont les vocations et les bénéficiaires de ce jardin ?

Ce jardin a pour vocation d'être un lieu convivial de démonstration, d'échange et d'expérimentation de pratiques éco-citoyennes. Les récoltes sont partagées entre les bénévoles et avec une banque alimentaire. Petits et grands sont invités à participer à son aménagement et à sa gestion régulière, ou à des animations plus ponctuelles. Alors que les habitants du Pouliguen et de ses environs peuvent venir chaque semaine pour jardiner ensemble, les personnes plus lointaines et les scolaires sont conviées dans le cadre de chantiers participatifs, d'ateliers pratiques, de sorties découverte et de manifestations festives.

Durabilis. En termes d'aménagements et de plantations, que trouve-t-on dans ce jardin ?

La biodiversité étant à l'honneur, on y trouve de nombreux aménagements et espaces complémentaires, créant une diversité d'habitats : une mare, des haies, des ruches, des prairies de fauche, des friches, des murets de pierres sèches,...

Des espaces sont dédiés à la culture d'espèces et de variétés potagères, aromatiques et fruitières, parfois peu connues, au sein d'un ensemble plus libre et spontané, où l'expression des plantes sauvages, comestibles et médicinales est privilégiée.



© CPIE LOIRE Océane

HÔTEL À INSECTES ET PRAIRIES FLEURIES

Durabilis. Comment animez-vous ce lieu de partage ? Avec quels moyens et partenaires ?

Des rencontres hebdomadaires permettent actuellement à une vingtaine de bénévoles de jardiner ensemble. Difficile de dire s'ils viennent plutôt pour apprendre et échanger, pour cultiver et récolter, pour participer à une action écocitoyenne et solidaire, ou tout simplement pour s'aérer et se rencontrer. Mais, une chose est sûre, ils sont tous contents de pouvoir s'absenter sans craindre que leurs plantations manquent d'entretien. Autant de petits plus, comparé au jardin privatif et individuel que beaucoup d'entre eux ne pas la chance d'avoir.

Toujours dans une optique de partage, nous mutualisons nos moyens avec une association d'éducation spécialisée, Jeunesse et Avenir, notamment pour la production de plants sous serre.

Ces moyens proviennent de différentes collectivités et institutions publiques, de fondations, mais aussi de dons en nature d'entreprises locales ou de particuliers.

*CPIE, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Union nationale des CPIE : www.cpie.fr

Durabilis. A titre personnel, qu'est-ce qui vous a amené à coordonner et à animer un tel projet ?

Pendant mes études universitaires assez généralistes sur la gestion de l'environnement, j'ai réalisé mes stages universitaires, mais aussi des formations, sur les thèmes de l'agro-écologie et de l'ethnobotanique, avec des associations comme Terre et Humanisme, Kokopelli, Autre Terre et la Société Française d'Ethnopharmacologie. J'ai ensuite eu l'opportunité de coordonner, en tant que volontaire de solidarité internationale, le projet d'étude et de valorisation des plantes médicinales du Nord de Madagascar de l'association Jardins du Monde. Aujourd'hui, ce travail pour le CPIE Loire Océane me permet de continuer à apprendre et à œuvrer pour une relation plus harmonieuse entre l'Homme et la Nature.



UNE BÉNÉVOLE DANS LE MASSIF D'AROMATIQUES

Benjamin Lepage,
coordinateur Jardin
Association les Korrigans, labellisée CPIE Loire Océane
44 510 Le Pouliguen – FRANCE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'animation d'un jardin partagé dans les quartiers nord de Marseille



© ACCUEIL ET RENCONTRES

L'animation d'un jardin partagé dans les quartiers nord de Marseille, sur le Jardin des Aures, par Julien Nadreau, Agent de développement de projets à l'Association Accueil et Rencontres, Vice-président du réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens.

Je travaille depuis cinq ans à la re-dynamisation d'un jardin familial, pédagogique, collectif et culturel. Le jardin des Aures a été initié en 1999 par les habitants de la cité voisine du parc où est implanté le jardin. Le contexte du quartier oblige à la création d'initiatives de développement social et d'éducation populaire.

Le territoire « Notre Dame Limite », situé au Nord du XV^e arrondissement de Marseille. Il se compose d'un pôle hospitalier, de grands ensembles immobiliers sensibles, d'un noyau villageois et d'un habitat pavillonnaire permettant une certaine mixité.

Le secteur Notre-Dame Limite fait partie de ces quartiers qui « plombent » les statistiques des problématiques sociales de Marseille.

La participation des habitants à l'amélioration de leur cadre de vie est un facteur de valorisation, de promotion et d'insertion. Elle permet de lutter contre les exclusions et constitue un mode d'apprentissage de la citoyenneté.

Aussi, par le développement de projet comme le Jardin

des Aures, l'association s'engage contre les processus de dévalorisation de certains territoires de nos villes. Son objectif est le développement d'une ville équilibrée permettant l'intégration harmonieuse de toutes ses composantes.

Un espace partagé de proximité

Le jardin des Aures, c'est un espace partagé de proximité, entre espace public et espace privé. C'est un lieu de convivialité, de rencontre, d'échange, de partage où se tissent des liens de solidarité, entre voisins, habitants du quartier, écoliers...

Le jardinier apprend ainsi à devenir acteur, auteur de son environnement, à le préserver, à améliorer sa qualité de vie et dans le même temps à gérer un espace avec d'autres : c'est l'apprentissage de l'éco-citoyenneté.

Aujourd'hui, lorsque l'on parle de jardin partagé, de jardin solidaire ou d'Eco Site nous évoquons beaucoup de choses ! À ces mots, on parle de pédagogie (jardin dans des écoles, dans des centres sociaux...), d'initiatives d'habitants. Mais, jardin partagé renvoie également à des initiatives citoyennes, à la notion d'« éco-citoyenneté » ou à des actions de sensibilisation à l'écologie urbaine et au développement durable.



© ACCUEIL ET RENCONTRES

Le jardin des Aures fait partie de cette grande famille de jardins dans tous leurs états. Ce jardin constitue un terrain de rencontres entre des publics qui ne se côtoient pas habituellement. Ce sont des rencontres originales entre des personnes en difficulté, des enfants, des jeunes adultes et des personnes âgées. Chacun veille au bon fonctionnement du jardin défendant des valeurs communes de fraternité, d'interactivité, de respect de l'environnement.

*Plus qu'un long discours,
passer quelques heures dans un jardin solidaire permet une meilleure compréhension de ce qui s'y passe !*

*Le jardin solidaire
c'est un « jardin d'humanité »
car chacun y acquiert peu à peu,
librement, la capacité à faire société.*

Créer et développer un jardin solidaire c'est une manière de valoriser des terrains de 500 à 1000 m² sans affectation. Cela représente une façon pertinente de créer un espace vert et ce de manière sympathique et conviviale, plutôt que de maintenir une friche en milieu urbain.

C'est aussi un bon moyen de faire de l'éducation à l'environnement, le jardin des Aures y travaille depuis maintenant trois ans par de multiples équipements (parcelle collective, châssis à semis, jardibanc, zone ludique de compostage, toilettes sèches). On y parle alors de gestion de l'eau, de lutte biologique, de compost, des déchets, de rapport aux saisons... Ensemble, nous repensons notre rapport au milieu naturel.

Le jardin solidaire encourage les habitants à prendre en main des espaces, à faire se mélanger les générations. Enfin, ces jardins induisent un changement de relation entre les techniciens des espaces verts et les habitants.

Finalement deux des principaux intérêts des jardins partagés résident dans la dynamique collective qui les caractérise et dans la dimension pédagogique qui les anime.

Ces jardins sont-ils des lieux de transgression ? Plus tout à fait. Des réserves de biodiversité ? Très certainement. Un simple constat nous saute aux yeux, une grande attente s'exprime à l'égard de ces nouveaux jardins, un grand désir de les créer, de les multiplier, mais avec plaisir.

Le jardin des Aures a commencé durant cinq ans par offrir des parcelles à cultiver aux habitants n'ayant pas la chance d'avoir un jardin. Il a fallu ensuite s'entendre sur des règles de fonctionnement communes et concertées avec l'animateur.

Ensuite, le jardin s'est aménagé pour se rendre plus attractif sur le quartier. Avec l'aide de chantiers éducatifs menés par des associations partenaires, les jardiniers adhérents de l'association œuvrent à l'embellissement de ce jardin qui est le leur (chantier de la Prévention Judiciaire de la Jeunesse, personnes effectuant leur Travail d'Intérêt Général, Chantiers d'insertion paysagers).

Enfin, le jardin possède aujourd'hui une parcelle collective qui accueille les établissements scolaires du quartier pour des sessions de découverte du jardinage au naturel en présence d'animateurs nature qui accompagne les enseignants. La parcelle collective accueille aussi des familles de centres sociaux ou des personnes du centre-ville motivées pour gratter la terre lors de nos « cafés jardin » du mercredi.

Le jardin devient aussi un lieu culturel à ciel ouvert avec

des répétitions de danse, des résidences d'artistes sculpteur, des spectacles de rue, de conte ou de théâtre, de la musique et des séances en plein air de cinéma de quartier.

Le métier d'animateur de jardin

A la lecture de cette présentation, on comprend que le métier d'animateur de jardin partagé n'est pas évident à présenter. Il occupe des fonctions de développement de projets associatifs, tisse des relations avec les institutions et les partenaires. L'animateur a des missions d'éducation, de médiation, de sensibilisation à l'environnement. Il est un technicien jardinier qui coordonne divers acteurs lorsque le jardin est à vocation multiple !

L'animateur de jardin est essentiel pour la bonne vie d'un jardin partagé. Il permet d'offrir aux habitants l'opportunité d'être de véritables acteurs de leur territoire.

Toutefois, c'est un « mouton à cinq pattes » avec un savoir théorique sur le milieu naturel, le monde associatif avec des notions de psychologie sociale.

Il a également un savoir procédural pour analyser des besoins, faire un diagnostic, animer des réunions, faire de la médiation. Il lui faut aussi un savoir-faire opérationnel pour agir dans le jardin, s'auto-former aux techniques de jardinage, etc.

Enfin, il lui faut également un savoir faire relationnel : Faciliter l'échange des savoirs, les apprentissages et l'autonomie des jardiniers, adapter son langage au public concerné, créer un climat de confiance, écoute active (écoute, empathie, reformulation, relance, synthèse).

Évidemment, une certaine militance rentre en jeu dans ce métier qui tente de faire la ville et le territoire autrement.

Le jardin des Aures parmi les cents Jardins Solidaires Méditerranéens

Chaque jardin partagé a sa spécificité. Pourtant tous les Jardins Solidaires Méditerranéens se reconnaissent parce

qu'ils partagent et portent les mêmes valeurs : respect de la personne, de l'environnement, solidarité.

Riches de leur diversité, ils se sont fédérés, depuis le forum national du *Jardin dans Tous Ses États* (JTSE) en 1999. Ce réseau ainsi créé fut tout d'abord animé par les Jardins d'AMELIE pour faire sens ensemble, conjuguer et démultiplier leurs expériences, leurs pratiques et leurs savoirs.

En 2005, l'association Accueil et Rencontres s'est chargée d'assurer le maintien de la dynamique de ce réseau suite à la dissolution des Jardins d'AMELIE. Pour cela, elle a assuré l'organisation et l'animation de rencontres, jusqu'à l'Assemblée Générale Constitutive du Réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens (13 octobre 2006), né de la volonté de ses acteurs de ré-officialiser cette dynamique toujours vivante.

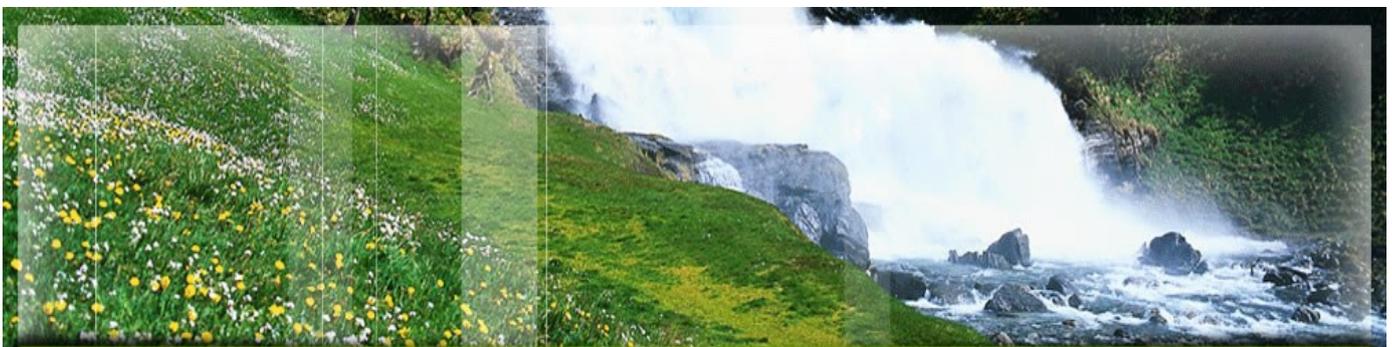
Aujourd'hui, le Réseau est une association indépendante et structurée autour des responsables de jardins solidaires désireux de consolider la dynamique régionale existante. Ses objectifs peuvent se définir ainsi :

SE RELIER, SE FORMER, PESER

Ainsi, 2007 et 2008 sont des années de reprise en toute autonomie des actions de rencontres d'échanges de savoir-faire (rencontres échanges), d'aide à la création de jardins solidaires en région PACA, de communication auprès des institutions locales pour faire entendre la voix des Jardins Solidaires, leur utilité sociale et environnementale (participation au collectif national du « *Jardin dans Tous Ses États* », festival des Brouettes, interventions lors de colloques sur le thème des jardins partagés...).

Julien Nadreau

Association Accueil et Rencontres
13015 Marseille—France



Trouvez facilement un éco-prestataire dans votre région : éco-industriel, consultant, bureau d'études, fabricant, distributeur, association, fédération,...
Référencement gratuit de sites web professionnels.

PUBLICITÉ

LES JARDINS COLLECTIFS

*Derrière une seule notion,
des réalités territoriales contrastées*



© THIEURY - FOTOLIA

*Par Olga Pashchenko Doctorante au Centre des Recherches Historiques, Groupe de Géographie et d'Histoire Territoires, Environnement, Ressources et Sociétés (GGH – TERRES) Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris,
et Jean Noël Consalès, Maître de Conférences Géographie, Urbanisme et Aménagement de Territoire Université de Provence/ UMR Telemme.*

Dans de nombreux pays industrialisés, il existe des groupes de jardins intra ou péri urbains cultivés collectivement par des habitants de la ville. Pensés par et pour des citoyens, ces ensembles revêtent, selon les États ou les régions, des dénominations et des statuts variés. En France, on les nomme, depuis longtemps, jardins familiaux, lorsque l'on n'emploie pas encore leur appellation originelle de jardins ouvriers. Depuis plus récemment, on les nomme également jardins d'insertion ou jardins partagés. Autant de dénominations qui reflètent des structures différentes dans la forme mais complémentaires dans le fond, que tend, aujourd'hui, à englober le terme de jardins collectifs, actuellement en attente de votation à l'assemblée nationale^[1]. Afin d'embrasser l'ensemble de ces réalités et de ces projets territoriaux complexes, il convient d'en faire une lecture chronologique, permettant de distinguer, d'une part, l'histoire longue des jardins ouvriers et familiaux et, d'autre part, la dynamique récente des jardins d'insertion et partagés.

Des jardins ouvriers aux jardins familiaux : essor, déclin et renouveau

C'est en Europe que se situe le berceau d'origine des jardins familiaux. Mais où précisément? En Allemagne? En France? En fait, il est très difficile de répondre avec exactitude à ces questions. Il est, en revanche, plus aisé de constater que c'est à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, au cœur de la Révolution Industrielle, que les ensembles de potagers passent, dans quelques pays européens, du stade d'opérations éparses à celui de mouvement d'envergure nationale. A la base de ces changements, se trouvent plusieurs fortes personnalités, marquées à la fois par l'hygiénisme et par le philanthropisme religieux. Bientôt relayées, au plan local, par des notables, des grands bourgeois ou des patrons paternalistes, leurs démarches se fixent pour objectif de réduire la misère et les dérives sociales engendrées par la croissance urbaine et l'industrialisation^[2].

A cet égard, des institutions sont fondées afin de mettre à

DÉFINITIONS

Selon une définition morphologique de la Bergerie Nationale, les jardins familiaux se définissent comme des groupes, plus ou moins importants, de petites parcelles potagères (de 100 à 300 m²). Ils sont essentiellement cultivés en légumes, parfois en fruits. Situés en zones intra et péri urbaines, ils sont cultivés par et pour des urbains n'ayant aucun rapport avec le monde agricole. Dissociés du lieu d'habitation de leurs exploitants, les jardins familiaux sont utilisés à des fins d'autoconsommation familiale.

En France, il existe près de 800 associations soit environ 150000 parcelles. Trois organismes nationaux de gestion dominant :

- la *Société Nationale d'Horticulture de France*, créée en 1827, fédère 200 associations, dont seulement 10% sont des institutions de gestion de jardins familiaux
- la *Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs*, créée en 1896, représente environ un quart des 800 associations recensées en France. Elle compte aujourd'hui environ 22 000 membres. Parmi eux, on compte 17658 jardiniers répartis entre 134 associations adhérentes, 5561 cultivateurs appartenant à 47 comités locaux (sections décentralisées de la fédération) et 2539 jardiniers installés dans les 50 groupes gérés directement par la Fédération en Ile-de-France.
- Le *Jardin du Cheminot* a pour particularité de regrouper, de manière préférentielle, des employés ou des retraités de la S.N.C.F., ayant le jardinage pour passion. Créé en 1929, devenu association en 1942, cet organisme regroupe 20 000 parcelles de jardins familiaux, réparties sur 500 hectares.

la disposition de familles populaires et démunies des lopins de terre à cultiver. L'exemple français est, à ce titre, particulièrement éloquent.

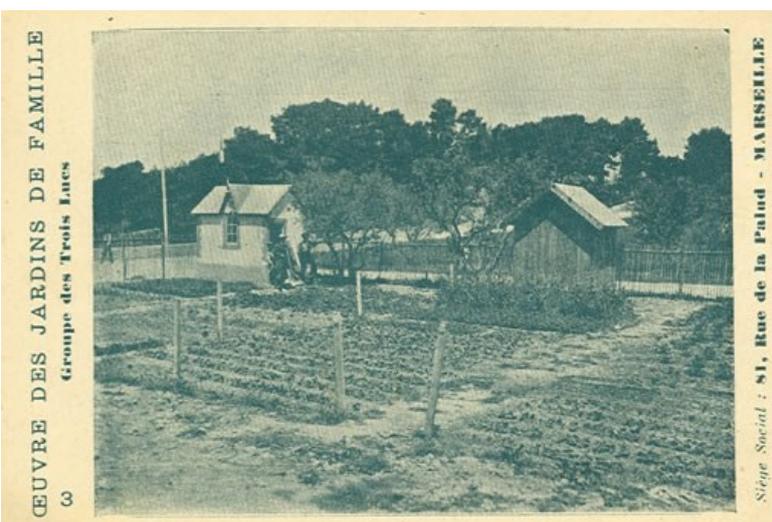
C'est en effet, en 1896, qu'est créée, sous l'impulsion de l'abbé LEMIRE, la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer, grand mouvement fédératif en faveur du développement des jardins ouvriers. Les fonctions imaginées pour ces potagers sont, à l'époque, larges et diverses. Selon l'abbé LEMIRE, ils permettent avant toutes autres choses de réduire la misère ouvrière, grâce à l'amélioration de l'économie familiale. Mais, parallèlement à ce rôle économique, la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer confère aux jardins ouvriers des fonctions moralisatrices et sociales, somme toute, moins prosaïques : lutte contre l'alcoolisme, lien familial, formation à l'hygiène, promotion des valeurs morales, catholiques et patriotiques.

De la fin du XIXe siècle à la veille de la Première Guerre Mondiale, les créations de jardins ouvriers émanent donc, en France, d'initiatives privées déterminées par l'émergence de nouveaux besoins sociaux. Mais, avec la Grande Guerre, la crise économique des années trente et la Seconde Guerre Mondiale, ce type d'intervention est très rapidement suppléé par l'action publique. Durant ces périodes difficiles, les groupes de potagers, essentiellement recentrés sur leur vocation nourricière, se multiplient. Ainsi en 1946 recense-t-on près de 70 000 parcelles sur le territoire national.

Cependant, durant les « Trente Glorieuses », le nombre de jardins ouvriers diminue de plus de 80%^[3]. Cet énorme déclin s'explique alors par une forte pression foncière sous-tendue par le puissant processus d'urbanisation qui gagne l'ensemble d'un pays qui dépasse les simples objectifs de la reconstruction.

En cette période d'essor économique, la France doit, en effet, faire face à un important accroissement de sa population, soutenu tout d'abord par un solde naturel favorable (baby boom), puis par un solde migratoire largement positif. Cette époque se traduit également par une profonde mutation de la société française qui entre dans une nouvelle modernité. Ces changements s'avèrent néfastes pour les jardins ouvriers qui apparaissent, très vite, comme obsolètes, gênants et totalement incompatibles avec le contexte de croissance marquée. Suivant cette évolution, la loi du 26 juillet 1952 rebaptise les groupes de potagers urbains. Désormais, les jardins ouvriers deviennent les jardins familiaux, terme beaucoup moins connoté socialement.

Le désaveu à l'égard des jardins familiaux prend, néanmoins, fin dès le milieu des années soixante-dix. A cette époque, la remise en cause du « tout urbain », la



ŒUVRE DES JARDINS DE FAMILLE, GROUPE DES TROIS LUCS À MARSEILLE VERS 1920
FONDS COMITÉ LOCAL DE MARSEILLE DE LA FNIJC.

récession économique qui s'amorce et la montée massive d'une conscience écologique au sein de la société urbaine, poussent les collectivités territoriales à agir. Cela se traduit, par exemple, par l'adoption d'une loi nationale (1976) visant à protéger les jardins familiaux de l'urbanisation. De fait, depuis 1976, les jardins familiaux ne cessent de se développer. On estime ainsi que, sur les quelques 800 groupes existants aujourd'hui dans le pays, seuls 9% ont été fondés avant 1914, 35% entre 1914 et 1945, 12% entre 1945 et 1975 (le plus souvent en remplacement d'ensembles de potagers disparus avec l'urbanisation) et 44% après 1975, dont 30% après 1980. Par ailleurs, contrairement aux réalisations des périodes précédentes, les créations modernes se diversifient. En effet, au fur et à mesure que les groupes de potagers assument des fonctions plus vastes que celles de la simple production, les sites s'affranchissent de leurs aspects traditionnels. Selon les objectifs déterminés par les associations ou les contrats passés avec les collectivités locales, ces ensembles revêtent des caractéristiques particulières. Deux grandes tendances se dégagent.

D'ordre spatial, la première tendance réside dans l'extrême variabilité des logiques d'implantation au sein des tissus urbains. Alors que, durant les périodes d'essor précédentes, les jardins familiaux s'étaient exclusivement affirmés comme des éléments constitutifs des proches périphéries, ils se localisent, désormais, dans des espaces très divers. On peut ainsi les retrouver à proximité immédiate des centres-villes. Dans ce cas, ils occupent des surfaces très réduites (quelques centaines de m²) et se présentent comme des regroupements de micro-parcelles (parfois moins de 10 m²), destinés à une production bien plus symbolique que nourricière.

On enregistre également leur présence au pied des grands ensembles de banlieues, où ils ont généralement pour objectif principal de ranimer la vie de quartiers, jugés « difficiles ». Là encore, les collectifs et les potagers sont de tailles restreintes. Enfin, de manière plus classique, on constate leur développement dans les périphéries et le périurbain plus ou moins proche. Dans ce cas, les ensembles et les parcelles présentent des caractères plus traditionnels. En fait, aujourd'hui, face à une demande sociale de plus en plus hétérogène, la création de nouveaux groupes de potagers repose, avant tout, sur la volonté et la capacité des collectivités territoriales à mobiliser des terrains, dans des contextes fonciers complexes.

D'ordre morphologique, la seconde tendance réside dans l'extrême variabilité des schémas d'aménagement des nouveaux sites. Alors que, durant les périodes d'essor précédentes, ces derniers s'étaient fondés sur de rigides plans orthogonaux, ils relèvent, désormais, de la plus grande originalité. En fonction de critères aussi divers que l'intégration paysagère, l'impact environnemental ou le contexte urbain, les projets revêtent des aspects très différents. Par conséquent, les ensembles et les parcelles

peuvent avoir des formes variées (utilisation de la courbe, notamment). En revanche, les créations de jardins familiaux tendent aujourd'hui systématiquement vers l'ouverture. Accédant au rang d'équipements urbains à part entière, ces groupes de potagers, anciennement clôturés et coupés de l'extérieur, deviennent des espaces de plus en plus accessibles aux citoyens. Ils sont progressivement intégrés à des plans d'urbanisme de grande envergure^[4].

Vers des fonctions ciblées : l'exemple des jardins d'insertion

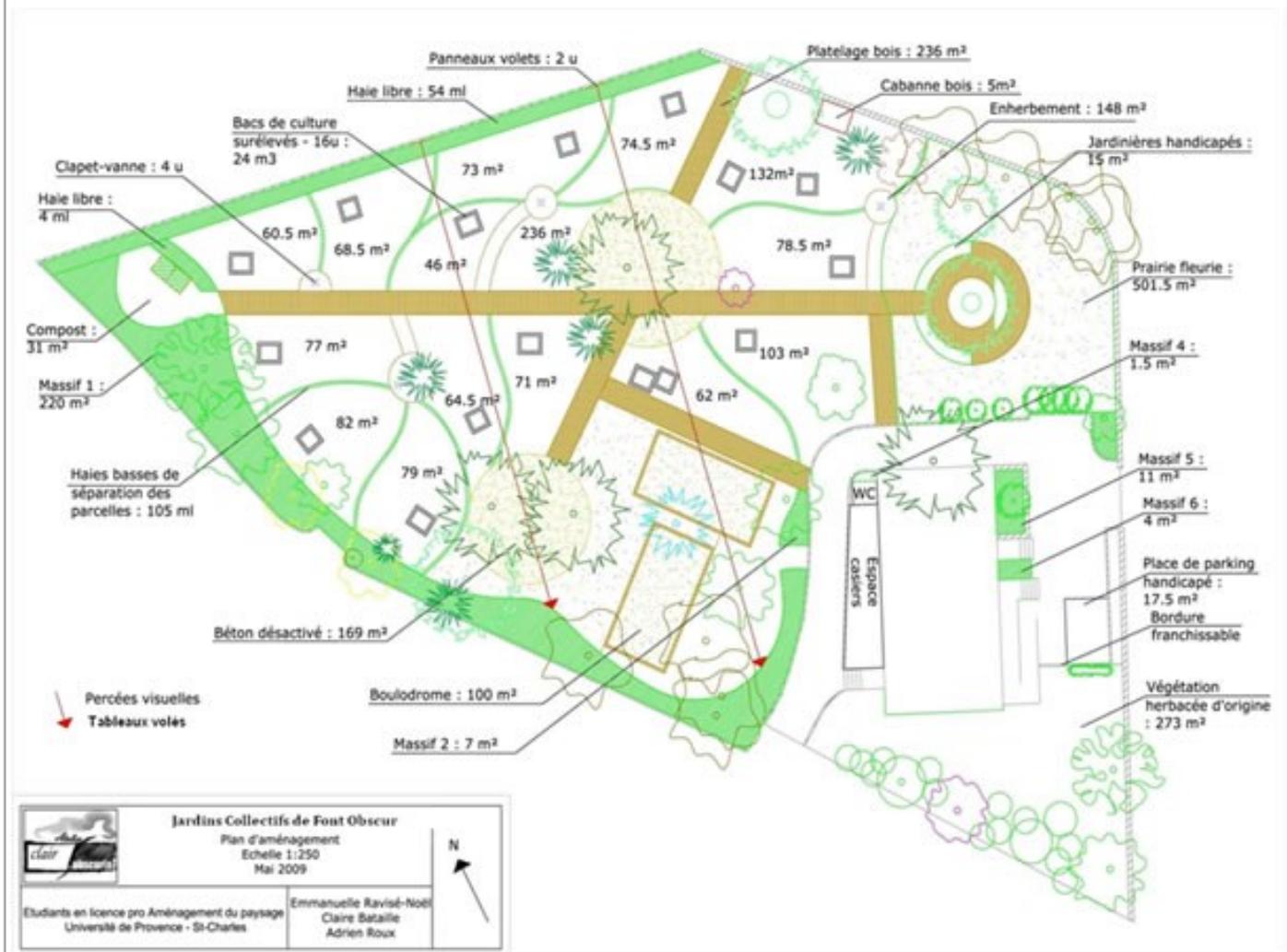
En France, face à la prégnance du chômage de longue durée et aux difficultés qu'ont certaines personnes à s'insérer ou à se réinsérer dans le monde de l'emploi, de nouvelles formes de jardins collectifs apparaissent, se démarquant quelque peu des jardins familiaux traditionnels. Ainsi, le terme de jardins d'insertion regroupe un ensemble d'initiatives privées ou associatives, dont la caractéristique commune est de s'adresser à des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Plusieurs associations s'engagent dans ce type de démarche. Cependant, le meilleur exemple de jardins collectifs à vocation socio-économique, reste celui des Jardins de Cocagne. Apparus en 1994 à Besançon sous l'égide de l'association Julienne Javel, ils ont pour but de réinsérer des personnes en difficulté grâce à la culture potagère conformément à leur slogan « cultivons la solidarité ». Ces jardins forment un véritable réseau national, fort d'une trentaine de groupes disséminés sur l'ensemble du territoire français. Le système de fonctionnement de ces structures repose sur les souscriptions de ses adhérents consommateurs qui en contre partie reçoivent des jardiniers un panier hebdomadaire de légumes frais et biologiques.

Les jardins partagés : des espaces verts urbains chargés d'une mission sociale

Parallèlement à l'évolution des jardins familiaux se développe également, depuis peu de temps en France, un autre type d'espace vert urbain d'appropriation collective. Selon les régions et les villes, celui-ci revêt différentes appellations. A Paris, à Lyon et à Marseille, on parle des jardins partagés, à Lille des jardins communautaires. Mais, on les rencontre aussi sous le nom des jardins solidaires, jardins en pied d'immeuble, etc. Quel type de jardin collectif se cache derrière cette dénomination ? En quoi est-il différent du modèle des jardins familiaux ?

Le jardin partagé est, avant toute autre chose, un espace participatif de solidarité et de convivialité, structuré autour d'un jardinage écologique, censé tisser des liens sociaux dans ses quartiers d'implantation. Il privilégie trois dimensions d'intervention : sociale, environnementale et politique. La mission sociale de ce dispositif est, par exemple, soulignée par la charte Main Verte de la Mairie de Paris, dans laquelle le jardin partagé est défini comme : « un jardin de proximité,

Recherche, pédagogie, action : les jardins du quartier de Font-Obscure à Marseille



L'enseignant-chercheur, l'universitaire, produisant de la recherche fondamentale doit aussi aujourd'hui s'impliquer dans la recherche appliquée. Il se fait alors expert. C'est ainsi que, fort de longues années de recherche sur les jardins collectifs, Jean Noël Consalès est devenu conseiller de la mairie des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille sur sa politique de développement en la matière. Dans le cadre d'un atelier pédagogique de projet paysager, certaines idées théoriques qu'il a pu formuler aux cours de ses travaux tendent à trouver leurs marques dans la réalité. Éminemment paysagiste, le présent projet a pour objectif de réaliser un jardin collectif destiné aux associations du quartier. Celui-ci se fonde sur la création de parcelles à cultiver, à aménager et à personnaliser.

animé par une association proposant des activités collectives de jardinage développant l'éducation, l'insertion et la création de lien social^[5] .

Le jardin partagé est, par ailleurs, fortement orienté sur des pratiques respectueuses de l'environnement. La culture des plantes indigènes est privilégiée, les engrais chimiques sont interdits, l'eau de pluie et le compost sont largement utilisés. « Ainsi, améliore-t-on la qualité de la nature et de l'écosystème urbain^[6] ». Le jardin partagé est, enfin, l'espace de l'exercice en démocratie participative : « Il s'appuie sur une volonté d'implication forte des habitants non seulement dans la réflexion préalable aux premiers aménagements d'un jardin, mais aussi dans leur participation concrète à son animation régulière. Le jardin communautaire est le fruit d'une

concertation entre les habitants et une municipalité qui aboutit à la signature d'une Convention de mise à disposition d'un terrain »^[7] .

Le concept des jardins partagés doit beaucoup aux jardins communautaires (*community gardens*), apparus à New-York dans les années 1970 et répandus ensuite dans plusieurs mégapoles américaines et québécoises, dans un contexte de crise urbaine. C'est en effet sur les friches des espaces centraux paupérisés, issues du processus d'exode de la middle class en banlieue, que s'installent les premières initiatives. De fait, le jardin communautaire originel naît sous l'impulsion d'une artiste new-yorkaise, Liz Christy, qui, avec un groupe d'amis et de voisins, nettoie et organise des plantations sur un terrain abandonné. En 1974, cette même créatrice

fonde l'association Green Guerillas dans le but d'aider d'autres habitants à créer le même type de jardins et dont le nom témoigne de la dimension militante. Très vite l'action de Liz Christie rencontre un écho favorable auprès de la population new-yorkaise. Nombre d'habitants commencent à occuper spontanément les friches de leurs quartiers et à les aménager en jardins potagers, afin de se réapproprier leur cadre de vie et d'agir personnellement sur la qualité de leur environnement quotidien. Ces initiatives donnent naissance au mouvement des jardins communautaires américains (*American Community Gardening Association, ACGA*).

Jusqu'à la fin des années 1990, les *community gardens*, n'ont pas d'équivalents en France. Pourtant, de nombreuses structures cherchent une alternative au modèle des jardins familiaux, jugé à bien des égards comme trop rigide. En 1996, grâce à un financement de la Fondation de France, des associations françaises de jardiniers participent à l'assemblée générale des jardins communautaires à Montréal. Elles trouvent là un véritable mode opératoire pour matérialiser les idées qu'elles formulent. Stimulée par leur enthousiasme à leur retour de Montréal, la Fondation de France organise consécutivement deux forums nationaux « Jardinage et citoyenneté », à Lille (1997) et à Nantes (1998). Durant ces manifestations, les associations new-yorkaises et québécoises sont invitées à témoigner de leurs expériences, devant le public français.

C'est à l'issue du forum de Lille que le réseau français des jardins partagés, « Le Jardin dans tous ses états », ainsi que le premier jardin communautaire, le Jardin des (Re) Trouvailles à Lille, voient le jour. Très rapidement ce type d'initiatives se multiplie. En 2001, plusieurs jardins communautaires existent déjà en France : à Villeurbanne, Brest, Marseille, Lyon et Paris. Dans la capitale, un véritable système s'institutionnalise. En effet, les premiers jardins parisiens, nés spontanément à l'initiative des citoyens, sont promptement repris en main par la municipalité, afin d'organiser un réseau, régi par un fonctionnement unitaire. Le programme Main Verte de la Ville de Paris ainsi créé réunit plusieurs jardins sous un même label et un principe de gestion commun. En signant la charte, les associations participantes s'engagent donc à respecter certaines normes et reçoivent, en retour, l'appui et la protection de la municipalité.

En France, le terme de jardin partagé renvoie initialement à une gestion collective de l'espace, organisée par un ensemble de participants. « Un Jardin communautaire est, comme son nom l'indique : communautaire. Toutes les décisions d'aménagement, de plantations, d'animation et de gestion du jardin sont prises par l'ensemble des jardiniers. On n'y trouve pas de parcelles individuelles démarquée »^[8]. Or, au fil du temps, l'image du jardin partagé a changé, ses formes se sont diversifiées.

JARDIN DE (RE)TROUVAILLES (LILLE) : UN ESPACE COMMUNAUTAIRE AVEC DES PARCELLES INDIVIDUELLES

Lille est la première ville française à avoir hébergé des jardins partagés. C'est en effet, en 1997, que l'association AJONC (Association des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés) et les habitants du quartier Moulin, investissent un espace délaissé, afin de le transformer en jardin participatif d'appropriation collective. L'espace jardinable est divisé en zones thématiques (plantes aromatiques, légumes, etc.), placées sous la responsabilité tournante d'un participant. Dans cet ensemble, seule une parcelle individuelle est dédiée à une femme kabyle désireuse de personnaliser sa pratique du jardinage. Son jardin se nomme poétiquement : un Coin de la Kabylie. Avec le temps, l'ensemble évolue. Les responsables tournants se transforment en responsables permanents de parcelles qu'ils organisent selon leur goût. D'après le témoignage de Benjamin Gourdin, vice-président des AJONC : « Les parcelles sont individualisées dans la mise en forme et les plantations, mais toutes les récoltes sont collectives. C'est ce qui est intéressant. C'est une nouvelle orientation sur ce jardin-là ».

L'exemple du jardin de (Re)Trouvailles montre la tendance générale : nombre de jardins de gestion initialement collective se transforment en groupes de jardins individualisés.



LILLE : JARDIN DE (RE)TROUVAILLES, PARCELLE « COIN DE KABYLIE ». PHOTO O.PASHCHENKO

Actuellement, sous l'appellation « jardin partagé », se rangent toujours des jardins de type collectif, mais aussi des jardins composés de parcelles individuelles et des structures mixtes, mélangeant appropriations individuelles et gestion collective. Les jardins partagés se présentent donc aujourd'hui comme des espaces ambivalents.

Ainsi, dans les projets, les initiatives municipales optent toujours pour la gestion collective, afin d'éviter l'appropriation individuelle de l'espace confié, tandis que les citoyens préfèrent souvent la caractérisation de parcelles personnelles. A cet égard, les enquêtes sociologiques démontrent que pour nombre de jardiniers le partage s'inscrit bien plus dans la matérialité du terrain que dans la symbolique des expériences. De fait, les projets de jardins fondés sur des parcelles individuelles attirent beaucoup plus que ceux centrés sur des jardins de type collectif^[9]. Au fil de leur évolution, les jardins partagés s'approchent donc, dans leur organisation, des jardins familiaux.

Jean Noël Consalès

Maître de Conférences en Géographie
Urbanisme et Aménagement du Territoire
Université de Provence/UMR Telemme
13094 Aix-en-Provence Cedex 2

Olga Pashchenko

Doctorante en sociologie/géographie
75006 Paris

NOTES

[1] Consalès Jean Noël, thèse de doctorat de Géographie et d'aménagement du territoire, « Les jardins familiaux à Marseille, Gênes et Barcelone : laboratoires territoriaux de l'agriculture urbaine dans l'Arc Méditerranéen », réalisée à l'Université de Provence et au sein de l'UMR TELEMME, sous la direction de Madame le Professeur Claudine DURBIANO (Université de Provence), 17/12/2004

[2] Consalès Jean Noël, «Les jardins familiaux de Marseille, Gênes et Barcelone : entre enjeux potentiels et fonctions réelles de l'agriculture urbaine», Rives méditerranéennes, n° 15, UMR 6570 Telemme / MMSH, Aix-en-Provence, 2003.

Brochure Jardins partagés. Programme Main Verte. Marie de Paris – Direction Générale de l'Information et de la Communication – Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. Décembre 2007, p. 4-5.

[3] Consalès Jean Noël, «Cent ans d'agriculture dans la ville : les jardins familiaux dans l'Arc Méditerranéen», Mélanges Ecole française de Rome – Italie et Méditerranée, n°116-2004-2, 2003.

[4] Consalès Jean Noël, «Jardins familiaux et développement durable : entre discours théoriques et actes concrets», in A Da Lage, J. P. Amat, A.M. Frérot, S. Guichard-Anguis, B. Julien-Laferrrière, S. P. Wicherek (dir.), L'Après Développement Durable, Espaces, Nature, Culture et Qualité, Ellipses, Lonrai, 2008, p. 203-211

[5] Brochure Jardins partagés. Programme Main Verte. Marie de Paris – Direction Générale de l'Information et de la Communication – Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. Décembre 2007, p. 4-5

[6] Charte des jardins communautaires ouverts et néanmoins clôturés, AJONC, Lille.

[7] *Idem*

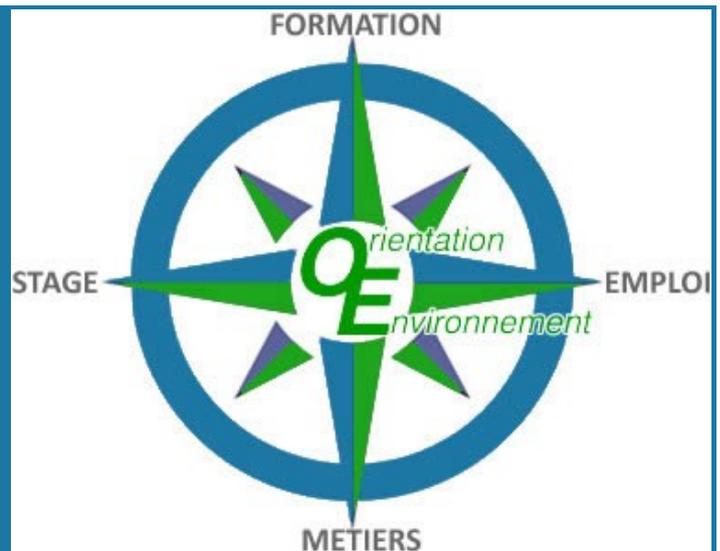
[8] *Ibidem*

[9] Pashchenko, Olga, Les jardins partagés de la ville de Paris : Des espaces verts particuliers pour une mission sociale spécifique. EHESS, Paris, 2008.

GUIDE DES FORMATIONS

Métiers de l'environnement et du management durable

- Annuaire de diplômes français
- Forums de discussion modérés
- Fiches-métiers et témoignages
- Veille sur le marché de l'emploi
- Alertes emploi et stages avec Planetemploi.net



ORIENTATION-ENVIRONNEMENT.FR

ÎLE-DE-FRANCE

L'expérimentation des jardins solidaires de Culture(s) en Herbe(s)

Interview de Kafui Kpodéhou, coordinatrice de Culture(s) en Herbe(s), association francilienne implantée dans le 11^e arrondissement de Paris.

Durabilis. Quel a été le déclic pour la création de votre association en 2009 et la définition de ses vocations ?

L'histoire de Culture(s) en Herbe(s) commence par un questionnement initial : comment tenter d'articuler une initiation concrète à l'environnement, avec une démarche humaine et sociale forte, et une réelle place laissée à l'expérimentation ? Le jardin, pris comme territoire poétique et politique, est progressivement apparu comme un espace particulièrement intéressant pour croiser ces différentes approches.

Il y a une phrase de Pierre Rabhi, très parlante je trouve : « Face à un système qui confisque le droit et le devoir des peuples à se nourrir par eux-mêmes, cultiver son jardin est un acte politique, de légitime et pacifique résistance. » Je crois que ce tout petit geste de cultiver son jardin, près de chez soi, en ville comme à la campagne, revêt une dimension à la fois symbolique et concrète très forte. Par ailleurs, le lien à la terre, constitue un facteur fort pour retrouver les fondamentaux : le rapport au temps et aux saisons, l'appropriation de l'espace au sein duquel nous vivons, la place que nous avons dans un environnement tout aussi vivant que fragile, nos modes de vie plus largement...

A partir de cette envie de départ, la proposition d'investir deux terrains, faite par la ville de Paris et la mairie du 11^e arrondissement, a réellement été déclencheur. C'était l'occasion d'expérimenter ce projet sur deux jardins, avec notre identité particulière : assez jeune, avec une approche mixte, et l'envie de « tester » des choses, mais avec une ligne directrice forte. Autour du jardin comme point de départ, Culture(s) en Herbe(s) s'est ainsi créé, avec pour objectif d'inventer des espaces d'apprentissage et de partage autour du vivant.

Durabilis. "Parcelles de terre, Passerelles sociales" est un projet de jardin solidaire dans le 11^e arrondissement de Paris. Comment y mettez-vous en pratique votre souhait d'articuler écologie et expérimentation sociale ?

L'objectif du projet est de permettre à la personne, quelle qu'elle soit, de se ressourcer à travers le travail de la



PHOTO D. COURROT

terre et le soin au vivant, et devenir pleinement acteur de la vie de la cité, en faisant vivre collectivement un recoin de nature en ville.

Le projet se déroule sur deux jardins :

- le Potager au Carré, situé au 32 rue Godefroy Cavaignac, dans un square municipal,
- et le Jardin des Jeunes Pouces, grande friche situé au 7-13 passage de la Folie Regnault.

Nous y animons cinq ateliers de jardinage collectif chaque semaine, gratuits et ouverts à tous. Au niveau horticole, nous y expérimentons une diversité de techniques de cultures naturelles : l'association des cultures, le paillis, les engrais verts, les purins,... Les récoltes sont partagées entre les participants du jour : c'est donc aussi l'occasion de revaloriser la dimension nourricière de la terre, qu'on oublie souvent en ville.

Il ne s'agit pas de cours de jardinage, mais d'espaces-temps pour « apprendre ensemble », en puisant dans les savoir-faire et idées apportés par les différents participants. L'enjeu est en effet de partager avec d'autres cette expérience du jardin, sans être à l'origine des professionnels de l'horticulture. L'animatrice présente à chaque séance est là plutôt pour assurer le suivi des réalisations au fil des séances. Chacun peut venir comme il le souhaite, occasionnellement ou plus régulièrement : la porte est toujours ouverte pendant les ateliers. Nous tentons d'accueillir un public mixte, en permettant à chacun de se sentir bien dans la vie du jardin.



PHOTO J. HUDIER

POTIMARRON POTAGER

Un des enjeux centraux est de pouvoir aussi impliquer sur ces ateliers des personnes touchées par l'isolement social ou fragilisées, pour qui le jardin peut constituer un important facteur de socialisation. Cet objectif de mixité se construit progressivement, au fil des mois.

Parmi les participants il y a notamment :

- des personnes à la retraite, qui viennent y rencontrer d'autres personnes et partager des savoir-faire horticoles qu'ils n'ont pas souvent l'occasion de pratiquer à Paris ;
- des jeunes en recherche d'emploi, qui en profitent pour s'essayer à une activité à travers laquelle ils se sensibilisent ou se forment sur des problématiques environnementales ;
- des personnes orientées par les structures sociales avec lesquelles nous sommes en relation (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, structures travaillant avec des personnes touchées par des troubles psychiques, centres sociaux...) ;
- des enfants, qui viennent après l'école ou le dimanche, accompagnés de leurs parents ;
- ou encore des actifs, qui profitent de leurs jours de congés pour passer au jardin.

Durabilis. En tant que sociologue, quel regard portez-vous sur la place de l'Homme dans la ville et sa relation à la nature ?

Je répondrais en tant que citoyenne surtout, et jardinière urbaine. Je crois qu'il y a beaucoup encore à faire, et à la fois plein de choses qui s'inventent, des consciences qui s'éveillent, d'autres qui sont déjà bien ancrées. Et dans tout cela, même si ça n'est pas toujours visible, beaucoup de gens qui ont un petit recoin de nature à l'intérieur d'eux, une histoire avec elle qui parfois peut être réactivée quand on s'y attend le moins, comme on le voit parfois au jardin... Continuons donc à cultiver notre jardin !

Kafui Kpodehoun, coordinatrice de l'association Culture(s) en Herbe(s)
Site web : www.culturesenherbes.org

RHÔNE-ALPES

Drôme Nord : mise en place d'un jardin potager pédagogique en entreprise

Christophe CROCHU, ingénieur Agronome Montpellier Sup'Agro et chef d'entreprise, travaille depuis 2008 sur un projet de jardin potager. Il met à disposition gratuitement une parcelle de 1000 m² sur le terrain de son entreprise.

Genèse du projet

Chaque année, la France perd 68.000 ha de SAU (Surface Agricole Utile) pour la construction de logements neufs, d'immobilier d'entreprise, de routes, etc. Le gaspillage de terres arables est énorme et se fait souvent au détriment des terres les plus fertiles. Si dans le cas du logement particulier, une part de ces surfaces retrouve une vocation « agricole » sous forme de potager privatif, cela n'est jamais le cas de l'immobilier d'entreprise.

Septembre 2006 : l'entreprise Annick Delmas investit ses nouveaux locaux dans une zone d'activité aménagée par la communauté de communes de Bourg de Péage sur un terrain de 2000m² dont seule la moitié est consacrée à son activité.

Aussi, plutôt que de laisser cette surface de 1000m² en friche, il décide de lui rendre sa vocation agricole. Le cahier des charges : culture sans chimie, intervenants locaux, éducation (promotion des toilettes sèches, de la solution bois pour la construction de bâtiments industriels, de la récupération des eaux de pluie, ...) et promotion du projet auprès d'autres chefs d'entreprise.

De la friche industrielle au potager collectif

L'idée de départ était de partager cette surface en 3 lots, dont 2 mis à disposition gratuitement pour 2 jardiniers « sans terre ». En contrepartie : un engagement réel et assidu pour aménager, embellir, entretenir et cultiver fruits et légumes pour leur propre consommation – un soin particulier étant donné à la dimension paysagère du projet. Cependant, trouver des jardiniers s'est étonnement révélé plus difficile que prévu. Très peu de candidats se sont présentés et aucune candidature sérieuse ne s'est dégageée.

C'est une invitation à témoigner sur la démarche durable de sa société au salon du développement durable de Valence (organisé par le Dauphiné Libéré et la CCI Drôme-Ardèche en octobre 2009), qui permet à Christophe CROCHU de rencontrer Julien FOUGEIROL, fondateur de la société POTAGIS. Spécialisé dans l'aménagement de potagers, formé à l'école des beaux arts et créateur d'un jardin éducatif en collaboration avec la ville de

Montélimar, Julien Fougeirol, propose de reproduire cette dernière expérience, cette fois-ci dans le cadre d'une entreprise privée. C'est d'ailleurs ce qui fait son caractère innovant puisqu'en général, ce type de projet est porté soit par une association, soit par une collectivité locale.

L'éducation à l'environnement

Ce projet est cohérent avec l'éthique appliquée par Christophe CROCHU à son entreprise. Sur place, les publics pourront découvrir un bâtiment industriel éco-construit entièrement en bois (26t de carbone stockés dans sa structure), une citerne de récupération des eaux de pluies de 25 m³ donnée par un sponsor (société Labaronne Citaf – Vienne) à la suite d'un article paru dans le magazine « *Les 4 saisons du jardinier Bio* » publié par l'association Terre Vivante (Mens-38), un puits d'infiltration des eaux de pluie. Il s'agit pour l'entreprise d'offrir un terrain d'expérience unique en son genre et d'impulser l'éco citoyenneté par l'action du jardinage.

L'EEDD (Education à l'Environnement pour le Développement Durable) fait pleinement partie des programmes de l'éducation nationale. Les enfants, dès leur entrée en école Maternelle, sont sensibilisés aux questions de respect de l'environnement par le biais de séances pédagogiques en classe, de documentaires ou de visites en extérieur. Rares sont les écoles qui possèdent une parcelle de terrain pour appliquer ce qu'ils apprennent. Ce projet peut donc répondre à cette attente et rendre les enfants des communes environnantes (Bourg de Péage, Châteauneuf sur Isère, Romans) acteurs de la création d'un espace de culture respectueux de l'environnement.



Ensemble, Julien et Christophe font la proposition suivante :

- Construire un projet de création, d'entretien d'un potager « biologique » collectif avec les écoles : plusieurs années permettant aux différents cycles d'évoluer dans le jardin et de grandir en même temps que leurs plantations.
- Maîtriser le programme de séances pédagogiques et les applications autour du jardin pour que le projet rentre dans les projets d'école annuels ou tri-annuels : Sciences du vivant, technologie, motricité ou psychomotricité, arts plastiques, NTIC...

- Travailler avec des intervenants extérieurs professionnels pour la mise en place et la création d'un potager l'année 1, sur les thématiques suivantes : vannerie de jardin, verger fruits anciens, potager, plantes médicinales et tinctoriales, milieu aquatique, la mare, la haie vive, les arbres ornementaux, la méthodologie du compost.
- Travailler à l'éducation à l'environnement : promotion des toilettes sèches, de la récupération des eaux de pluie, de la solution bois dans la construction de bâtiments industriels, ... en lien avec des institutions comme l'INEED / NEOPOLIS (Centre de ressources régional positionné sur les filières du Bois, de l'éco-construction et des éco-innovations), des écoles, centres de formation et associations.

Tisser du lien inter-générationnel

Ce projet pédagogique servirait de lieu de rencontre et d'échange entre les générations. La transmission des savoirs, de la pratique du jardinage serait assurée par la participation de retraités actifs. La mise en place de cet échange scolaire-retraité est envisagé sous la forme de parrainages; chaque retraité deviendrait l'adulte référent possédant le savoir et parrainerait un groupe d'élèves possédant la soif d'apprendre. Ce parrainage permettra de diviser les effectifs scolaires lors des interventions dans le jardin. Pour cela, le jardin sera parcellisé (de type : jardin au carré).

Ces personnes âgées seront des retraités actifs indépendants, des associations de personnes âgées, des jardiniers amateurs ou les grands parents des élèves habitant à proximité.

Un site internet et une Webcam filmeront tout le projet

Un site internet dédié et une webcam filmant l'évolution du jardin permettront aux publics de suivre à distance la vie du potager hors temps de jardinage. Le site deviendra alors un relais d'informations sur le jardinage, d'échange de graines et de conseils. Les élèves et retraités actifs alimenteront le site internet collectivement lors de séances NTIC en classe.

Le projet et le Développement Durable

Même si Christophe n'aime pas utiliser ce terme maintenant galvaudé, il est aisé de comprendre que ce projet respecte dans son intégralité le sens premier du développement durable.

Par la mise à disposition gratuite du terrain, le choix d'essences d'arbres adaptées au terrain, au climat et mellifères permettant aux oiseaux de nicher et aux insectes de s'installer, le respect de la biodiversité, le choix de légumes anciens, l'association de plantes qui se protègent mutuellement, l'implantation de plantes à fleurs permettant d'attirer les insectes pollinisateurs et

d'obtenir une floraison tout au long de l'année, la création d'un plan d'eau permettant d'attirer la faune sauvage, l'intégration à l'esthétique générale, l'installation de toilettes sèches à séparation pour un apport d'engrais naturel, le compostage, ..., les aspects sociaux et environnementaux seront amplement respectés.

Quand à l'aspect économique, l'argent n'est pas au cœur du projet : l'idée n'est pas de rémunérer des professionnels dans le cadre d'un aménagement privé, mais bien de proposer un terrain privé pour un usage collectif d'intérêt public. C'est pour cette raison que ce projet a besoin de sponsors, de mécènes et de soutiens matériels ou financiers divers pour sa réalisation pratique.

L'implication des collectivités territoriales concernées

L'investissement des services publics sera un atout important en termes de soutien logistique et de communication afin par exemple de trouver les différents intervenants bénévoles.

Ce projet, insufflé par l'entreprise Annick Delmas, est un ferment de politique publique. Les collectivités territoriales concernées pourront s'appuyer sur ce projet levier (sans avoir à libérer du foncier sur leur territoire) pour communiquer sur la politique environnementale, notamment de la communauté de communes de Bourg de Péage, du département de la Drôme et de la Région Rhône Alpes.

Pour le bon fonctionnement et la vie d'un tel projet, un mécénat public sera nécessaire pour :

- L'aménagement ou le réaménagement d'un chemin d'accès pédestre entre la ville de Bourg de Péage et la zone d'activité Beauregard.
- L'investissement matériel pour le parc matériel numérique et la création d'un site Internet relais. Ce site sera architecturé par un webmaster professionnel et sera mis à jour par les élèves et retraités eux-mêmes. Il sera donc sécurisé et simple de fonctionnement pour les utilisateurs

Ce projet cherche de nouveaux sponsors et mécènes : soutien logistique et financier, don de matériaux, de plants ou bien simplement de nouvelles idées et de temps, en particulier pour la création du site internet.

Christophe Crochu
26300 Chateauneuf-sur-Isère – France



MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT

Bourse aux emplois et stages

conseil énergie formation
 eau management
 déchets ingénierie éco-construction
 biodiversité risques
 aménagement recherche
 éducation territoires
 écotourisme communication
 éco-conception

ORIENTATION-ENVIRONNEMENT.FR

SOCIALE ET SOLIDAIRE, L'ÉCONOMIE QUI SAIT OÙ ELLE VA.

Le Mois de l'économie sociale et solidaire en FRANCE

NOVEMBRE 2010
 Faites votre programme sur www.lemois-ess.org

UN ÉVÈNEMENT

PUBLICITÉ

RÉGIE PUBLICITAIRE INDÉPENDANTE DÉDIÉE À L'ENVIRONNEMENT



ECOPRESTATAIRES
 CRÉATEURS D'ACTIVITÉS
 ENSEIGNEMENT & RECHERCHE
 ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTIELS

BANNIÈRE 728 x 90

BANNIÈRE 468 x 60

CARRÉ 125x125

PAVÉ 300 x 250

Annoncez en simultané sur notre régie de 5 sites



BAC PEINT, COUR KOALA. PHOTO ASSOCIATION LE MAT

RHÔNE-ALPES

Des jardins dans la Cité

Avec une équipe d'acteurs associatifs, un groupe d'habitants se mobilise dans une aventure citoyenne qui redessine le paysage d'un quartier urbain sensible.

Le Mat Drôme est une association principalement composée d'habitants du quartier de Fontbarlettes à Valence le haut, elle œuvre pour l'aménagement du cadre de vie, le développement de l'accès à un environnement de qualité et la transmission de pratiques éco-citoyennes. Meriem FRADJ, présidente et cofondatrice de l'association, est particulièrement engagée dans la création des jardins et la place des habitants dans la politique d'urbanisme

Durabilis. Meriem FRADJ, avec quels objectifs et vision d'avenir avez-vous décidé de créer à la fin des années 1980 l'association Le Mat Drôme ?

Pour Meriem FRADJ et sa collègue Tanja WOLF, l'aventure dans le quartier de Fontbarlettes à Valence le haut commence avec un projet de création d'un atelier de confection en zone franche urbaine. Étant issues d'un collectif d'acteurs des milieux du développement local (filrière textile - Laines de pays) et de l'éducation populaire (chantiers de jeunes dans les Gorges de l'Ardèche), c'est donc dans un cadre totalement inédit qu'elles vont s'installer ici pour y travailler et y habiter à partir de 1986. Cet atterrissage se stabilise au cours des deux années suivantes et constitue dès lors un point d'ancrage pour de potentielles nouvelles installations.

Avec un regard neuf et des attitudes volontaristes, le groupe va s'investir dans la vie du quartier hors des temps de travail. Petit à petit, ils vont susciter différents projets avec les habitants de proximité pour des actions de réappropriation du cadre de vie et de transformation de ses usages sans se laisser intimider par la fatalité qui écrase certains lorsqu'il s'agit d'appréhender la vie sociale dans un quartier stigmatisé par le phénomène « banlieue ». En effet, Fontbarlettes est désigné comme le « Petit Chicago » de Valence et figure sur la liste des 215 Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

Pour les principaux acteurs de l'association, le fait d'être nous aussi des habitants transforme la vision et la relation avec le milieu. Notre approche des habitants est plus simple, directe, respectueuse, ni hiérarchique, ni marchande. Nous ne faisons rien sans une demande, un besoin exprimé ou une dynamique partagée plus largement autour de l'association. Notre légitimité tient également de notre faculté de concertation et de réalisation de projet « avec » et non « à côté » des personnes concernées, comme de l'importance de notre relais auprès des institutions locales. La notion d'association de personnes impliquées dans leur lieu de vie et la mobilisation d'une dynamique organique pour le territoire, sont pour nous l'enjeu et le but du projet.

Le principe est de ne pas accepter l'assistance, la relégation, la stigmatisation et le misérabilisme. C'est un quartier pauvre, mais ici la richesse est humaine, la négliger c'est aussi la nier et justifier le manque de courage qui se caractérise par l'abandon cynique ou la compassion charitable, ce qui renforce finalement une victimisation endogène, un « vice sans fin ».

Notre méthode s'apparenterait particulièrement bien à l'œuvre-citation de l'artiste Ben Vautier : « ce que l'on fait / pour les autres / sans les autres / c'est contre les autres ».

Durabilis. Vous êtes à l'origine de la création de jardins potagers baptisés « Oasis Rigaud ». Quel en a été le déclic ?

Le quartier où nous sommes installés offre un environnement très vertical, bétonné et dur avec quelques carrés verts horizontaux sans vie. Plusieurs de nos actions ont consisté à essayer de lui donner plus d'âme avec le fleurissement collectif d'espaces délaissés en pied d'immeubles, des plantations florales et potagères dans des bacs de béton inertes décorés avec des enfants. Nous avons avancé parallèlement sur la structuration de zones de « résidentialisation » en lieux et places d'espaces auparavant ouverts aux quatre vents et à maints désordres.

De fil en aiguille nous avons partagé des actions avec de nombreux habitants et échangé encore avec beaucoup d'autres. C'est de ces échanges qu'a émergé l'idée de créer des jardins au milieu du quartier.

Durabilis. Comment et à quels enjeux répondent ces « Jardins dans la Cité » : social, environnemental, intergénérationnel ?

La démarche d'une localisation des jardins en pied d'immeubles, au milieu des espaces de vie, est prépondérante, à l'opposé des implantations périphériques qui ne profitent qu'aux seuls usagers et qui ne créent pas de dynamique d'appropriation. C'est également la condition sine qua non pour amener une véritable notion d'échange, de jardin partagé. Cela devient un espace où les personnes se construisent pour eux-mêmes et ensemble, un jardin qui construit un autre paysage pour tous les autres alentour, un espace occupé d'activités constructives et structurantes, une mosaïque humaine où de nouveaux liens se tissent harmonieusement.

Dans les jardins, chaque famille occupe une parcelle différente, mais plusieurs classes et écoles du quartier y ont également leur propre espace d'activité et de jardinage. Il y a également un groupe de résidents de la

maison de retraite riveraine qui dispose d'une parcelle aménagée avec des équipements conçus et fournis par l'association pour un jardinage adapté (en fauteuil), avec une petite partie cultivée en pleine terre pour les plus valides.

De l'enfance au grand âge, les enjeux ne sont évidemment pas les mêmes : entre éducation à l'environnement, lieu d'expérimentation et de découverte de la biodiversité et des sciences du vivant, initiation au jardinage... activité thérapeutique d'entretien, espace paysager d'agrément, de respiration, de développement du lien social, d'apprentissage et de développement de la citoyenneté, de production vivrière, source d'économie domestique.

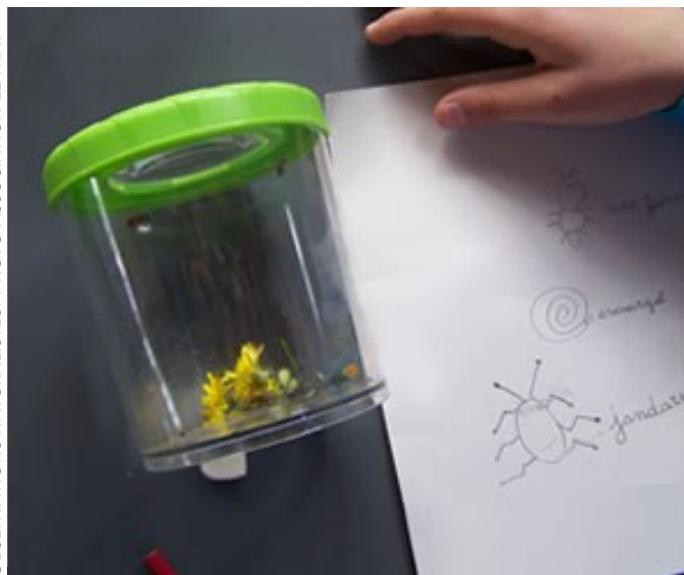
Par contre, la question du goût, du bien-manger, et de la qualité, au travers des méthodes de jardinage biologique, est transversale. Également, le fait de donner la possibilité de pouvoir produire soi-même une partie de ses ressources alimentaires nous semble un principe vital en raison des crises sanitaires et des problèmes environnementaux d'aujourd'hui et pour demain.

À l'Oasis Rigaud, au milieu d'un quadrillage organisé en parcelles séparées, l'ensemble des habitants et usagers des jardins profite d'un espace paysager collectif et participe à l'entretien des plantations ornementales et de la mare. Dès lors, il est évident que la vocation des jardins dépasse tous les enjeux recensés initialement. La plus-value représentée par cet écrin de culture et de biodiversité au milieu d'un quartier d'habitat populaire n'est pas quantifiable, tant elle touche au mieux être, à la paix sociale, à l'image de soi et pour les autres. La reconnaissance de cette dynamique positive pour le territoire permet actuellement à l'association de poursuivre le développement de nouveaux jardins partagés avec la perspective de compter sur près d'un hectare cultivé à l'horizon 2011.

Le jardin se doit d'être un lieu de qualité environnementale et paysagère exceptionnelle, une réelle valeur ajoutée dans un cadre de vie dégradé.



OBSERVATIONS NATURALISTES. PHOTO ASSOCIATION LE MAT



D'autre part, la dynamique à l'œuvre est globale par nature et ne peut se réduire à aucune notion en particulier, qu'elle soit sociale, environnementale ou intergénérationnelle. Elle les approfondit également avec l'apport d'actions éducatives et des valeurs de biodiversité universelle.

Au niveau de l'impact social, il n'y a que la mixité intégrale qui soit fructueuse. Il n'est pas question ici de concentrer un type de « public » pour reprendre la terminologie des travailleurs sociaux et administratifs. Car ce phénomène amène de l'accompagnement, des objectifs, de l'évaluation... en faisant surtout travailler les spécialistes du social sur les ressources de la collectivité sans rien produire de durable hormis des statistiques et de la communication.

A l'opposé, notre méthode est basée sur le brassage des âges, des statuts sociaux, des origines... seules se retrouvent des personnes habitants d'un même territoire et qui partagent l'envie commune de jardiner et de construire un autre décor. Il n'y a pas d'objectif dans le temps ni dans la forme, juste une exigence de qualité, paysagère pour le voisinage et biologique pour le respect du vivant.

A l'Oasis Rigaud, la dynamique se nourrit de la participation volontaire et des compétences de chacun, les membres de l'association alimentent cette mécanique vertueuse mais nous ne nous plaçons pas en paravent, les personnes doivent et peuvent s'emparer de leur capacité citoyenne dans ce contexte. Chacun profite de la richesse du groupe sans préjuger de sa position initiale.



PHOTO ASSOCIATION LE MAT

Xavier Hubert
 Association Le Mat Drôme
 26000 Valence – FRANCE
 Site web : <http://mat.valence.over-blog.org>

Vous recherchez des chargés de mission et experts internationaux ?

AMENAGEMENT
DEVELOPPEMENT
ENVIRONNEMENT

Contactez le réseau des diplômés du Master DAIT

PUBLICITÉ

RHÔNE-ALPES

Visite des Jardins de Fontanières à la Mulatière



PHOTO JARDINS DE FONTANIÈRES

Interview de Frédéric Reynaud, paysagiste dplg et animateur des Jardins de Fontanières à la Mulatière en région Rhône-Alpes

Durabilis. Y a-t-il une origine historique à ce projet de jardins urbains ?

Oui, ces jardins familiaux ont été créés dans les années 1930 sur un terrain privé, fait rare en France où la création de jardins familiaux est souvent d'initiative publique.

Ces 40 parcelles de jardins ont été cultivées régulièrement pendant une soixantaine d'années : le site était devenu un petit coin de paradis dans un écrin de verdure, aux portes de la ville de Lyon.

En 1995, suite à des problèmes de succession, le terrain est mis en vente pendant plus de 10 ans. Les jardins sont peu à peu abandonnés, les parcelles s'enfrichent : l'existence du site devient de plus en plus incertaine. La sauvegarde d'un site comme celui de Fontanières devenait donc urgente. En 2006, avec l'aide de ma famille, nous avons construit un projet et nous nous sommes portés acquéreurs du terrain. Les travaux de restauration ont pu commencer et les parcelles abandonnées ont pu être attribuées à de nouveaux jardiniers.

Durabilis. Dans quel contexte urbain se situent ces jardins et comment sont-ils gérés ?

Ces jardins bénéficient d'un site remarquable, au cœur de la « balme » boisée de Fontanières, véritable lieu de nature en pleine ville. Cette « balme » (ou falaise) permet de dominer la Saône et le quartier du Confluent en cours de chantier.

Le terrain a été acquis sous forme de SCI car c'était le statut le plus simple pour obtenir des crédits. Chaque jardinier est locataire de sa parcelle et paie un loyer saisonnier à cette société, en fonction de la taille de sa parcelle. Le loyer est de 35 € par mois pour un jardin de 100m², l'eau étant comprise dans ce prix. Les jardiniers doivent donner ½ journée par an de leur temps pour des travaux collectifs et une charte permet de coordonner les interventions de chacun pour que l'ambiance du jardin reste harmonieuse : aspect des clôtures, plantation d'arbres fruitiers uniquement...

Durabilis. Comment s'est déroulée la restauration des jardins ?

La restauration des jardins a été menée sur quatre ans, depuis juin 2006, date d'acquisition du terrain ; elle s'achèvera fin 2010. Compte tenu de l'état d'abandon du site, des travaux prioritaires ont été engagés : débroussaillage et nettoyage des secteurs en friche, remise en culture des terrasses grâce à la location des parcelles, restauration du réseau d'eau, reconstruction de cabanes de jardin en bois de Douglas (sans traitement), reconstruction des murs de clôture écroulés, élagage des arbres fruitiers existants...

Nous avons, en parallèle, créé des lieux collectifs pour favoriser les échanges et la convivialité entre les jardiniers :

- terrasse et belvédère avec vue sur la place nautique du quartier du Confluent,
- prairie pour les pique-niques,
- verger collectif,
- et ... des toilettes sèches !

Tout ce travail n'aurait pas été possible sans la mobilisation des jardiniers dans les travaux de restauration : le budget engagé pour les travaux (un prêt de 45 000 € amorti sur 14 ans) ne nous permettait pas toujours de faire appel à des entreprises et nous avons dû faire « avec les moyens du bords » !

Nous organisons donc plusieurs fois par an des travaux collectifs qui permettent à chacun de donner un peu de son temps pour participer, en équipe, à un projet ou à l'entretien. Ces travaux collectifs sont autant d'occasion de se retrouver autour d'un pique-nique.



PHOTO JARDINS DE FONTANIÈRES

Durabilis. Aujourd'hui qui sont les jardiniers et que cultivent-ils sur leurs parcelles ?

Chaque jardinier est libre de cultiver ce qu'il veut sur sa parcelle : des légumes bien sûr, mais aussi des fleurs, une petite pelouse... Cette diversité fait la richesse du jardin et différencie les jardins de Fontanières des autres jardins familiaux où les cultures potagères doivent occuper la plus grande partie de la surface de chaque parcelle sous peine d'exclusion. Nos 40 parcelles de jardins sont louées (il y a même déjà une liste d'attente...) et environ 90 jardiniers y ont accès, les parcelles étant partagées entre amis ou en famille.

Les profils des jardiniers sont variés : retraités (dont certains anciens jardiniers présents depuis plus de 30 ans sur le terrain), étudiants, trentenaires urbains venant rechercher un contact avec la nature... Nous recherchons donc aussi une certaine diversité chez les jardiniers eux-mêmes !

Le jardin est déjà très riche en espèces de toute sorte (plantes, oiseaux, insectes, batraciens...) et nous favorisons la biodiversité par des pratiques de jardinage biologiques et par différentes initiatives :

- plantation d'un verger de variétés fruitières locales oubliées,
- installation de ruches pour favoriser la pollinisation et pour récolter du miel,
- multiplication des points d'eau pour les batraciens,
- création d'abris pour les hérissons...

Durabilis. La vie a-t-elle changé pour les habitants du quartier ?

La plupart des jardiniers n'habitent pas le quartier mais viennent plutôt du centre ville, situé à 15 minutes. Le jardin s'ouvre parfois à d'autres visiteurs : classes d'enfant pour une après-midi découverte, étudiants étrangers de passage à Lyon et qui viennent découvrir un autre aspect de la ville...

Durabilis. En termes de perspectives, quels sont les nouveaux projets des jardiniers ?

Durant ces quatre années de restauration, les projets n'ont pas manqué... mais il reste encore beaucoup de choses à faire !

Voici quelques projets pour les années qui viennent : la mise en valeur de l'eau de la source par la création de bassins le long des chemins et surtout la réouverture d'un accès côté Saône pour venir aux jardins à pied, en vélo... en tout cas sans sa voiture !

Frédéric Reynaud, paysagiste dplg
Jardins de Fontanières
69350 La Mulatière
Web : jardinsdefontanieres.free.fr

VOTRE CŒUR A LE POUVOIR DE VAINCRE LA PAUVRETÉ

APPELONS NOS GOUVERNEMENTS À TENIR LEURS PROMESSES ET À RÉALISER
LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT :

PAUVRETÉ & FAIM - ÉDUCATION - ÉGALITÉ DES SEXES - SANTÉ INFANTILE - SANTÉ MATERNELLE
SIDA & PALUÏSME - EAU & ENVIRONNEMENT - PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT

AJOUTEZ VOTRE PULSATION SUR CAMPAGNEDUMILLENAIRE.ORG

**STAND UP
AGISSONS**
17-19.09.2010

ÉLIMINER LA PAUVRETÉ
2015
campagne du millénaire 



AQUITAINE

Une Scop propose le Jardin Pour Tous... en kit

Le Jardin pour tous ou comment adapter les jardins et le jardinage aux personnes en situation de handicap ?

Un jardin en kit

Le JPT, Jardin Pour Tous, est un module de jardin pour tous qui se présente sous forme de KIT. Ce meuble à jardiner est fabriqué en bois de mélèze issu des forêts locales et sans traitement.

Pour son montage, comme le dit son concepteur : « du KIT au meuble monté, il n'y a que 5 minutes et quelques fous rires, même le handicap des non bricoleurs est surpassé ».

Cette idée du jardin pour tous est née d'une adaptation fortuite du potager en carré, une méthode originale qui permet de cultiver le maximum de légumes sur un carré de 1,2 m de côté. Plutôt que de se contenter de tracer un carré au sol, en l'entourant d'un cadre de bois, Hafid, son concepteur, imagine de surélever le tout sur deux palettes posées sur champ. Le jardin pour tous était né.

Quelques atouts de ce meuble à jardiner

D'après des expérimentations déjà menées les principaux avantages du JPT sont :

- qu'il n'a pas besoin de maçonnerie : on peut installer le JPT sur un coin de cour bitumée, pourvu qu'il reçoive le soleil au moins pendant une demi-journée;
- qu'il se remplit simplement avec du terreau;
- que les jardiniers peuvent se tenir au plus près des plantes, en mettant leur fauteuil parallèle au JPT ou en le glissant dessous, la largeur du JPT permettant d'accéder à toutes les plantes et offrant des points d'appuis;
- qu'on peut se grouper à 4 ou 5 personnes autour du même JPT, ce qui favorise l'échange et la convivialité;
- que l'arrosage n'est pas une corvée car le volume de terre est réduit;
- que le côté cadré du JPT donne des repères important psychologiquement et matériellement, en particulier pour les jardiniers non voyants.

Enfin ces meubles sont réalisés dans le cadre d'un atelier d'insertion : l'atelier du Chênelet qui développe de multiples activités avec pour objectif de dédier les avancées techniques et environnementales avant tout à ceux qui en ont le plus besoin. Ainsi l'atelier bois et jardins de Chênelet permet à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver des aptitudes nécessaires à la remise en activité en milieu industriel.



A propos de SaluTerre

Initialement association Loi 1901, SaluTerre est aujourd'hui une Scop* qui accompagne la conception d'aménagements et la gestion de projets de jardins partagés et jardinage accessible aux personnes ayant un handicap.

SaluTerre

33220 Sainte-Foy-la-Grande – France
Site web : www.saluterre.com

* La Scop ou Société Coopérative de Production est une entreprise de forme SA ou SARL dont les salariés sont associés majoritaires et vivent un projet commun en mutualisant équitablement les risques et les grandes décisions : désignation des dirigeants, orientations stratégiques, affectation des résultats. Plus d'informations sur www.scop.coop

AFRIQUE DU NORD

La conduite des jardins familiaux dits oasiens

Situés en plein milieu du Sahara, ces jardins dont l'ensemble forme une oasis, jouent un rôle primordial dans la protection des bio-ressources en plus de l'intérêt socio-économique qu'ils peuvent procurer (source de revenu non négligeable pour la famille). C'est ce que nous tenterons de montrer tout au long de cet aperçu...

Quelques définitions de notions utiles

L'Oasis. Il s'agit d'un point de verdure ou d'eau, situé dans un milieu hostile désertique. On retrouve des oasis en Asie, en Australie et en Arabie. En Afrique du Nord, les oasis se concentrent au Sahara. L'essence végétale qui la compose, est le Palmier-dattier (*Phoenix dactylifera*).

Le Palmier-dattier est une espèce végétale typique du Sahara. Son aire de répartition s'étant depuis le Moyen-Orient jusqu'au Maghreb. Le Palmier-dattier marque le contraste entre le milieu externe, représenté par les vastes étendus de sable dunaire et de rocailles connus sous les noms d'Erg et de Reg. L'ensemble des Palmiers-dattiers forme une palmeraie (association végétale). L'ensemble de palmeraies forme l'oasis.

Ainsi, la présence de ce couvert arboré offre des conditions climatiques clémentes et favorables à l'épanouissement d'un cortège floristique diversifié.

L'histoire de l'apparition des oasis à Palmiers-dattiers remonte à l'époque des caravanes commerciales. Les aires de repos en des points humides a permis la germination des noyaux de dattes.



EXEMPLE D'UNE JEUNE PALMERAIE. COMMUNE DE SIDI KHOULED, À 20 KM D'OUARGLA AU SAHARA ALGÉRIEN.

Par la suite, la sédentarisation de ces nomades a favorisé le développement des oasis. Ils commencèrent à introduire des cultures vivrières et développèrent des systèmes d'irrigation ingénieux, notamment la Foggara (cf. Durabilis n°3).

Transmises (les oasis) par héritage successif, c'est ainsi que naquirent, les jardins familiaux oasiens.

Architecture et composition des jardins oasiens

Ces jardins sont insérés en intercalaire des Palmiers-dattiers. On y retrouve des arbres fruitiers tels que le Grenadier, l'Abricotier et l'Olivier, des cultures maraîchères, des cultures fourragères servant d'aliment pour l'élevage familial et une flore spontanée.

Cette diversité culturelle régie l'architecture oasienne en offrant trois étages végétalisés : arboré, buissonnant et herbacé.

Rôle écologique des jardins oasiens

Il faut tout d'abord noter que les jardins oasiens sont rencontrés dans les palmeraies dites traditionnelles. Ce mode d'association floristique ressemble à une futaie.

L'hétérogénéité des Palmiers-dattiers combinée à la diversité des cultures intercalaires, favorise la création de plusieurs niches écologiques très bénéfiques à la biodiversité.

Le croquis ci-dessous illustre le rôle écologique de la palmeraie dite traditionnelle (à gauche).



On y distingue une diversité avienne plus élevée par rapport à la palmeraie dite moderne (à droite).

Les oiseaux n'ont pas été tous représentés car il ne s'agit que d'un aperçu pour expliquer le rôle écologique de la palmeraie traditionnelle. De gauche à droite, les figurines aviennes représentées sont : le Gobe mouche gris, la Pie grièche grise, le Gobe mouche à collier, la Pie grièche à tête rousse, la Huppe fasciée et la Tourterelle des bois pour la palmeraie traditionnelle. La Tourterelle sénégalaise, la Pie grièche grise et le Cratérope fauve pour les palmeraies modernes soit une richesse environ 25% plus riche dans la palmeraie traditionnelle.

La palmeraie dite moderne est caractérisée par la monoculture d'une variété de dattes : la Deglet-nour. Ses Palmiers ont tous le même âge. Leur création intervient pour répondre à la demande du consommateur et des marchés internationaux. De ce fait, les intrants sont utilisés à outrance et les ressources naturelles sont quasi toutes mobilisées pour ce mode de production. Les résultats ou plutôt les conséquences ne se font pas attendre.

Le délaissement des palmeraies traditionnelles, face à la concurrence déloyale, a engendré des situations de déséquilibre écologique et donc une érosion de la biodiversité.

Ce qui requiert l'attention au terme de ces quelques lignes est le rôle du phoeniculteur et les répercussions positives de son savoir faire dans la préservation de la biodiversité. En effet, transmise d'une génération à l'autre, la parfaite maîtrise des techniques culturelles appropriées à l'environnement aride constitue la clé de la pérennité des bio-ressources dans ces contrées à climat rude....

Khaled Amrani

Ingénieur en agronomie saharienne, spécialisé en protection des agro-écosystèmes
38000 Grenoble

MADAGASCAR

Le théâtre au jardin : au service de la santé en milieu urbain

L'expérience des Jardins Du Monde, Antsiranana (Diego Suarez) au nord de Madagascar

Répondant à la demande d'organisations paysannes, l'association Jardins du monde prend ses racines dans le milieu rural où se trouvent plantes médicinales et savoirs s'y rattachant. Elle y développe des jardins. Ils servent d'appui pédagogique à l'éducation à la santé, en valorisant l'usage des plantes médicinales locales. Une fois ces connaissances acquises, ces jardins se transforment en parcelles de production de plantes qui seront en vente sur les marchés.

Si, rapidement les populations des villages trouvent des réponses à leurs problèmes de santé, il n'en est pas de même en ville où s'entassent des populations incapables de trouver les moyens pour se soigner.

Aussi, pour répondre à cette demande, à Antsiranana (Diego Suarez) au nord de Madagascar, JDM Madagascar a comme support un jardin, situé près des locaux de la Croix Rouge. Il est un lieu de formation tant pour les agents de santé des dispensaires que pour les femmes



PHOTO JDM

FABRICIA, MÉDECIN RESPONSABLE DE JDM MADAGASCAR, FORME LES JEUNES DE L'AVUPMA SUR L'USAGE DES PLANTES MÉDICINALES, DANS LEUR JARDIN.

des associations locales, comme celle des mères célibataires de la ville. Dans ce jardin, à partir de bon nombre d'espèces qui y sont plantées, on peut parler de pathologies, de soins par les plantes et des limites de l'action de celles-ci. Des plantes sèches sont disponibles chez les herboristes de la ville.

Si les associations s'y présentent et participent activement aux formations dispensées par Fabricia Jaondolana (photo ci-dessus), médecin responsable de JDM Mada, les mères de familles de la ville n'ont guère le temps de s'y attarder.



PHOTO JDM

RÉPÉTITION D'UNE PIÈCE DE THÉÂTRE SUR L'USAGE DES PLANTES MÉDICINALES DANS LE SOIN DE LA DIARRHÉE, DANS LE JARDIN DE L'AVUPMA.

Avec l'appui de Jacquelin Josaphy, animateur de JDM et de la troupe de théâtre des Zolobe, les jeunes de l'Avupma se sont constitués en troupe de théâtre.

Les scénarios portent sur la protection de la nature et de la biodiversité, et bien sûr la prévention et le soin de pathologies locales, comme les diarrhées etc. Les répétitions se font dans le jardin et sont l'occasion de former les jeunes à l'usage des plantes médicinales. Les représentations ont lieu ensuite dans différents secteurs de la ville. Il va sans dire qu'elles sont très bien accueillies par les populations locales. Chacun y passe d'excellents moments où, avec humour, réalisme et pédagogie, ces jeunes solidaires font passer un message salubre, participant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie dans ce bout du monde qu'est Antsiranana.

Aussi, l'AVUPMA, Association pour la valorisation et l'usage des plantes médicinales d'Antsiranana, constituée en partie des jeunes bénévoles de la Croix Rouge a trouvé une manière originale de porter l'information dans les quartiers populaires de la ville.

Jean-Pierre Nicolas

Association Jardins du Monde

29190 Brasparts - France

Site web : www.jardinsdumonde.org



Le magazine des nouveaux services en
environnement et développement durable

un autre regard sur l'Homme

abonnement

Recevez gratuitement par e-mail les prochains numéros en vous abonnant à la liste de diffusion Mag-Durabilis

Commander et télécharger

Télécharger les numéros parus
<https://orientation-environnement.fr/archives-durabilis/>

kiosque

4 000 abonnés dans 52 pays

ÎLE-DE-FRANCE

La ville en Multi'Colors !

A la découverte de l'association Multi'Colors, en compagnie de Sylvie Faye, chef de projet.



PHOTO MULTI-COLORS

SYLVIE FAYE ET LES ENFANTS DU REFUGE URBAIN JOSEPH

PYTHON : SYGNE CLAVERIE

Multi'Colors existe depuis six ans et fédère, autour de projets liés à la découverte de la nature en ville, des artistes, des travailleurs sociaux, des jardiniers et des volontaires que leurs parcours et leurs convictions ont conduit à travailler avec des personnes laissées aux marges de notre société.

A partir de 2008, Multi'Colors développe avec les habitants, de deux quartiers sensibles inscrits en politique de la ville dans le 20^e arrondissement de Paris, un réseau de quatre refuges urbains, jardins pédagogiques dédiés à la protection de la biodiversité et des oiseaux. Ce projet contribue à valoriser un quartier constitué d'îlots résidentiels relégués, souvent repliés sur eux-mêmes, aux confins du boulevard périphérique.

C'est un travail que nous réalisons en équipe et en partenariat avec de nombreuses personnes. Elles travaillent pour des associations locales, environnementales, des structures de la ville de Paris, des fondations et pour des bailleurs sociaux.

Mais aussi avec des artistes pour conjuguer la poésie, l'expression artistique à une pédagogie de la responsabilité pour que chacun d'entre nous comprenne sa ville et protège mieux la faune et la flore présentes, pour proposer des modes de vie respectueux de l'homme dans un espace public soumis à de fortes nuisances environnementales liées aux grandes infrastructures urbaines. C'est en partie grâce à ces partenaires que ce projet existe, les enfants, les jeunes et les parents des sites sont eux les principaux acteurs. Ces jeunes, citoyens de demain, en majorité issus de l'immigration, rencontrent des difficultés d'intégration en raison de leurs origines sociales et culturelles.

Néanmoins, ils confirment par leur investissement dans ce projet, qu'ils possèdent des ressources, une créativité qui leur permet de s'engager avec des personnes de tout âge dans une démarche constructive pour préserver l'environnement, là où ils vivent, en milieu urbain.

Dans cet univers minéral où le rapport à la nature était quasiment inexistant et les relations humaines difficiles, il était urgent d'offrir aux citoyens la possibilité de se reconnecter avec la terre et de s'ouvrir aux autres, au monde grâce à l'éducation à l'environnement et au jardinage. Selon les générations, Multi'Colors propose différentes actions au sein des jardins avec une démarche pédagogique en adéquation avec le développement des enfants ou l'état de santé des aînés.



KIOSQUE DURABILIS

Numéros parus disponibles en version PDF sur Orientation-Environnement.fr

Métiers des géosciences
N°10, Décembre 2009

La filière plantes aromatiques
N°9, Mai 2009

L'éco-conception
N°8, Février 2009

La filière bois-énergie
N°7, Novembre 2008

Le tourisme rural durable
N°6, Août 2008

Campus durables
N°5, Mai 2008

Les métiers du génie écologique
N°4, Décembre 2007

La gestion de l'eau
N°3, Septembre 2007

La Responsabilité sociale des entreprises
N°2, Juillet 2007

Hommes et écosystèmes littoraux méditerranéens
N°1, Mars 2007

Le projet *Refuges urbains* s'adresse à un public intergénérationnel qui est amené à se rencontrer pour échanger autour d'un projet environnemental fédérateur. Avec le soutien des jeunes des refuges urbains voisins, le réseau des refuges urbains s'est élargi à l'accueil de jour les Balkans qui reçoit des personnes âgées touchées par la maladie d'Alzheimer et à la halte-garderie les Balkans pour créer ensemble un refuge urbain à visée thérapeutique.

Les jardins sont entièrement réalisés par les participants, à leur rythme. Leur développement se fera sur plusieurs années et s'appuie sur un certain nombre de principes pour aller vers un développement viable :

- Préservation de ressources naturelles : récupération d'eau, tri des déchets et utilisation de composteurs, jardinage écologique.
- Protection de la biodiversité : par le choix des plantes, les espaces en friche, la fabrication et l'installation d'abris pour les insectes et les oiseaux, de mangeoires...

Pour réussir cette entreprise où humain et jardin sont intimement mêlés, nous travaillons depuis un an avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Pour la première fois, des jardins d'oiseaux sont réalisés collectivement au

sein d'ensembles de logements sociaux, de structures accueillant des enfants ou des personnes âgées. Ils recevront l'agrément *Refuge LPO - Jardin d'oiseaux* accordé par la LPO à tout terrain sur lequel est initiée une démarche de valorisation de la nature.

Pour faciliter la production de ce type de jardin, nous avons conçu « Le petit guide pratique du jardinier ornithologue ». Illustré par les enfants des refuges urbains, il a été élaboré à partir des observations de l'environnement faites durant la création des jardins et de leur aménagement. Gratuit, il est distribué aux jardiniers et guide pas à pas ceux qui souhaitent accueillir les oiseaux en ville et rendre leur ville plus verte et plus humaine.

Sylvie Faye

Association Multi'Colors
75020 Paris - France

BELGIQUE

Les jardins participatifs d'Etterbeek

Interview de Judith Charlier, éco-conseillère au Service Environnement de l'Administration Communale d'Etterbeek

Durabilis. Des jardins participatifs dans la première couronne de Bruxelles, dans une des communes les plus urbanisées de Bruxelles, comment est-ce possible ?

Le projet des jardins participatifs a été lancé par la commune d'Etterbeek. Avec ses 40.000 habitants répartis sur 315 hectares, c'est une commune à forte densité de population et très urbanisée. Les espaces verts y sont peu nombreux. En 2007, suite à des travaux d'élargissement des lignes ferroviaires liés à l'aménagement du RER à Bruxelles, la commune a eu l'occasion d'acquérir par emphytéose une bande de terrain inexploitée longeant la voie ferrée. Cette parcelle est inscrite comme « zone potagère » au plan régional d'urbanisme. En

décidant de l'acquérir, la commune visait deux objectifs : créer un espace vert de plus et, surtout, y concrétiser un projet de potager collectif afin d'en faire profiter un grand nombre d'Etterbeekois.

C'est ainsi qu'est né, sur ces 2700 m² d'espace disponible, le projet des jardins participatifs. De nombreux aménagements y ont été réalisés en partenariat avec le milieu associatif. C'est à la fois, un lieu de découverte (on y trouve à peu près tout ce qui peut être réalisé dans un jardin etterbeekois) mais aussi d'échange, de rencontre et de mixité sociale.

Durabilis. A qui sont destinés ces jardins et comment sont-ils organisés ?

Tous les Etterbeekois peuvent venir les découvrir et/ou y participer ! Des activités ouvertes au public y sont d'ailleurs régulièrement organisées. En termes d'organisation, nos jardins sont le résultat d'un travail collectif mené avec le milieu associatif etterbeekois, bruxellois et wallon. Chaque zone du jardin (rucher, mare, verger, potagers, espace compostage, etc.) est encadrée par une association à caractère social et/ou environnemental. Les uns apportent leurs connaissances techniques, tandis que les autres travaillent sur l'intégration et la participation des habitants du quartier aux différents projets. Tant l'aménagement du jardin que la

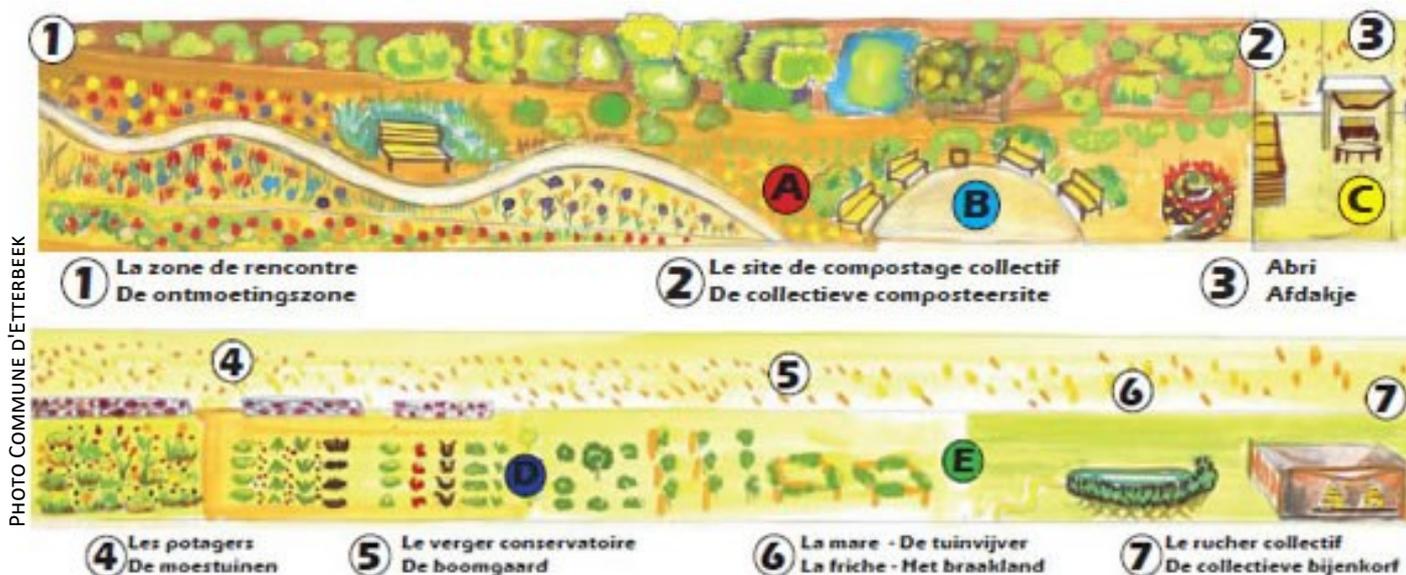


PHOTO COMMUNE D'ETTERBEEK

PLAN DU JARDIN.

CRÉÉ PAR LA COMMUNE D'ETTERBEEK, À L'INITIATIVE DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS, CE SITE EXCEPTIONNEL EST LE RÉSULTAT D'UN TRAVAIL COLLECTIF MENÉ EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LE MILIEU ASSOCIATIF. C'EST AVANT TOUT UN LIEU D'ÉCHANGE, DE RENCONTRE ET D'APPRENTISSAGE, UNE FENÊTRE OUVERTE SUR LA BIODIVERSITÉ ET SUR TOUT CE QU'IL EST POSSIBLE DE RÉALISER OU D'AMÉNAGER DANS VOTRE PROPRE JARDIN, SELON VOS PRÉFÉRENCES. VOICI TOUT CE QUE VOUS POUVEZ DÉCOUVRIR EN VOUS Y PROMENANT.

gestion des différentes zones se font en collaboration avec les habitants du quartier, de la commune et, parfois, des communes voisines.

A titre d'exemple, une quinzaine de personnes ont participé à la plantation du verger conservatoire, y compris la taille des fruitiers, le palissage et le greffage des variétés anciennes. L'association *Flore et pomone* a encadré les grandes étapes de son aménagement mais le groupe d'habitants qui s'en est occupé est désormais de plus en plus autonome. Il a établi son propre calendrier de travail sur le terrain... même si l'association continue bien sûr à suivre l'évolution du verger.

En ce qui concerne la production issue des jardins (fruits, légumes et miel), nous avons décidé, avec les associations, que 80% de celle-ci sera partagée entre les participants au projet et 20% utilisée pour des animations ouvertes au public. Lors de la journée porte ouverte de septembre, les visiteurs pouvaient par exemple goûter le miel récolté en juin par les 8 apprentis apiculteurs du rucher collectif.

Pour le reste, les associations gèrent

elles-mêmes leur parcelle et organisent au minimum, chaque année, trois activités ouvertes au public. Quant aux habitants, ils peuvent soit s'investir activement dans la vie du projet, soit participer aux différentes activités : taille des fruitiers, récolte du miel, semis d'hiver, etc.

Durabilis. Par-delà leurs fonctions potagère, ornementale et écologique, quels autres objectifs vise la commune d'Etterbeek ? Et en quoi ces jardins peuvent apporter des réponses ?

L'un des volets important du projet est l'amélioration du cadre de vie du quartier. En effet, nos jardins participatifs sont situés au pied de 800 logements sociaux, dans un quartier peu animé, aux limites des frontières communales. Il était donc évident qu'il fallait également les utiliser comme outil de cohésion sociale, de rencontre et d'animation dans le quartier. C'est dans cette perspective que nous travaillons avec l'association «Logement et Harmonie sociale », principalement

active dans les logements sociaux de la commune. Cette association gère une parcelle potagère et utilise cette activité pour développer des actions communautaires. Par ailleurs, nos jardins peuvent aussi servir de décor à d'autres activités non liées au jardinage comme des cours de cuisine, des cours de yoga, etc.

Aujourd'hui, on croise dans les jardins participatifs des gens d'origines multiples habitant le quartier mais aussi des Etterbeekoïses issus d'autres quartiers. Le projet avait à l'évidence une dimension environnementale. Mais aussi un objectif de mixité sociale qu'étape après étape, nous sommes en train d'atteindre.

Suite de l'article p.32

Durabilis. Ce projet de jardins participatifs s'inscrit dans un programme d'actions plus large constitué par l'Agenda 21 d'Etterbeek. Pouvez-vous nous en dire plus sur votre rôle et vos missions en tant qu'éco-conseillère ?

Actuellement, trois éco-conseillers travaillent au sein de la commune d'Etterbeek. C'est un atout pour la commune pour la réalisation et la concrétisation de son *Agenda 21 local*.

En effet, l'éco-conseiller facilite la mise en place d'actions en faveur du

développement durable. Il est tantôt là pour soutenir des actions, tantôt pour les porter et les mener à bien. Sa formation de généraliste lui permet d'appréhender une multitude de projets différents. Sa spécialité est de mobiliser les ressources existantes et de mettre en contact les différents acteurs d'un projet.

Quant aux missions que je remplis actuellement, elles sont essentiellement au nombre de trois : la coordination de la gestion environnementale de l'hôtel communal, la sensibilisation du personnel communal aux thématiques environnementales et au développement durable et la coordination des jardins participatifs.

Judith Charlier, éco-conseillère
Administration communale d'Etterbeek
Belgique

□ FIN DU DOSSIER.

Lire et faire lire,
un appel aux bénévoles
pour partager
avec les enfants
le plaisir de la lecture

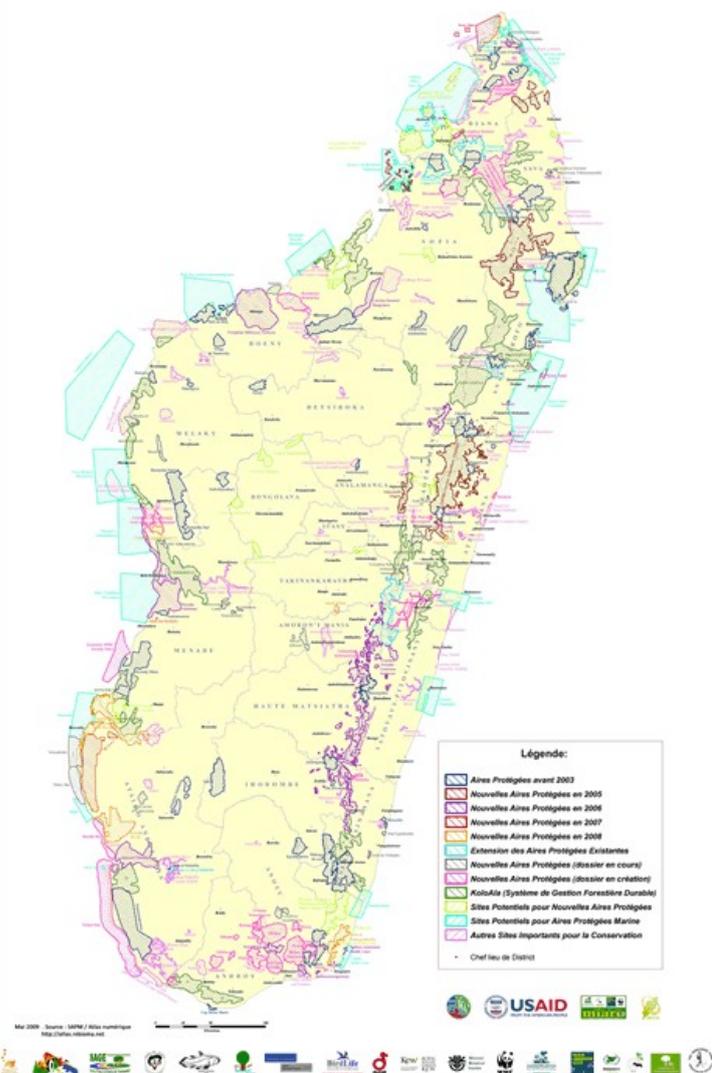
Une mobilisation nationale
des plus de 50 ans
soutenue par 170 écrivains

Lire et faire lire est un programme intergénérationnel
proposé par la Ligue de l'enseignement et
l'UNAF (Union Nationale des Associations
Familiales).

Toutes les informations sur notre site internet :

www.lireetfairelire.org





CARTE DU SYSTÈME DES AIRES PROTÉGÉES DE MADAGASCAR (SAPM) 2009

L'enjeu de ce portail

Madagascar est un des pays les plus riches en biodiversité dans le monde. Malheureusement cette richesse est menacée par une forte dégradation des écosystèmes d'où un risque de disparition définitive de plusieurs espèces sans même avoir été découvertes.

Actuellement, il y a une accumulation importante d'informations et de données sur la biodiversité. Cependant l'accès à celles-ci s'avère encore difficile. En effet, elles sont mal exploitées voire même non valorisées alors qu'elles sont plus qu'essentiels pour la planification de la conservation tant au niveau régional que national.

La solution

REBIOMA a été établi en 2000 pour :

- fournir un accès facile aux informations et données sur la biodiversité de Madagascar, non seulement à jour mais aussi validées,
- offrir une opportunité aux institutions et scientifiques des services leur permettant de partager ainsi que de publier leurs données et informations pour la conservation,
- utiliser ces données et informations pour la planification de conservation quantitative,

Projet REBIOMA : Réseau de la Biodiversité de Madagascar

Rebioma Webportal, un portail de référence pour les chercheurs du monde entier qui s'intéressent à la Biodiversité de Madagascar.

Andriamandimbisoa Razafimpahanana, coordinateur du Projet REBIOMA et de l'Information System Management Unit nous présente ce projet.

- dynamiser et promouvoir les réseaux de compétence et de connaissance relative à la conservation de la biodiversité à Madagascar,
- apporter un appui technique au processus de la Vision Durban et servir le SAPM (Système des Aires Protégées de Madagascar) dans l'identification des futures aires protégées terrestre et marine.

Fonctionnement du Réseau

Rebioma s'est doté d'un système d'information électronique permettant le transfert et les échanges de données sur la biodiversité avec d'autres bases de données existant dans le monde qui sont aussi bien entretenues : <http://data.rebioma.net>

Il propose ainsi une information de haute qualité, bien gérée et accessible à tout moment pour la planification de la conservation. Il dispose aussi d'une gamme d'outils d'analyse, de suivi et de planification de conservation. Son équipe technique gère le système d'information et apporte un appui dans les analyses relatives à la conservation.

Son centre de ressource offre des formations, des renforcements de capacité et de support technique pour les scientifiques et conversationnistes à Madagascar.

Des exemples de réalisations

REBIOMA a fourni un appui analytique et a facilité la participation des parties prenantes dans la commission SAPM pour développer la planification de conservation des étendues terrestres, un processus consécutif à la déclaration de Durban, dont le défi majeur est de protéger 10 % de la surface de Madagascar d'ici 2012.

En 2006, REBIOMA a mené l'initiative dans la production de la carte de délimitation des futures aires protégées et les zones provisoires pour une suspension temporaire des activités minières.

En 2008, REBIOMA a conduit une analyse innovatrice pour la conservation, qui a connu un succès mondial en fournissant une nouvelle information sur l'identification du dernier lot de surfaces à protéger.



FORMATION EN SPECIES DISTRIBUTION MODELLING , JANVIER 2008.

SUR LE WEB

Aligning Conservation Priorities Across Taxa in Madagascar with High-Resolution Planning Tools.
<http://tinyurl.com/acpatmhrpt>

Atlas numérique des aires protégées de Madagascar :
<http://atlas.rebioma.net>

Les applications

Les applications pointues sont de nature très variée :

Analyse des lacunes

Identification de nouveaux sites d'études et/ou de recherche

Modélisation de distribution des espèces

Analyse biogéographique

Planification de la gestion de l'environnement

Suivi de la biodiversité

Identification des futures aires protégées

Etude et évaluation des impacts environnementaux

Compensation de perte en biodiversité : biodiversité offset

Planification de conservation face aux changements climatiques

Depuis Avril 2009, REBIOMA avec l'équipe du Groupe Marin de la Commission SAPM est en train de mener le processus d'identification des sites prioritaires pour la conservation marine à Madagascar en utilisant la méthodologie de planification de la conservation systématique (« Systematic Conservation Planning », Ardron, J.A., Possingham, H.P., 2008). L'approche menée intègre la dimension changement climatique en incluant les résultats des études menées sur la vulnérabilité des récifs et des mangroves face au changement climatique. La carte sera présentée lors de l'atelier de restitution à la mi-novembre 2010.

CONTACT

Andriamandimisoa Razafimpahanana
 Coordinateur du Projet REBIOMA et de l'Information System Management Unit
 Wildlife Conservation Society Madagascar
 Soavimbahoaka - Antananarivo

GETIS CANNES 2011
 Du 3 au 5 Février

SALON INTERNATIONAL
 de la **Croissance Verte** et des
Solutions environnementales

Palais des festival et des Congrès

Collectivités et Entreprises
 Bâissez vos projets durables!
 Contact : +33 (0)4 83 44 07 00

www.getisgroup.com

PARTENAIRE

Étude sur les compétences pour les emplois verts



Cette étude du Cedefop* examine les compétences nécessaires pour développer une économie sobre en carbone dans six États membres : le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni. L'analyse fait apparaître un effacement progressif des frontières entre ce qui relève d'une activité professionnelle sobre en carbone et ce qui n'en relève pas.

La différence qui sépare un « nouvel emploi vert » d'un emploi existant intégrant de nouveaux éléments n'est pas perçue de la même manière dans les six États membres étudiés. Par exemple, « vérificateur de bilan énergétique » sera perçu comme un nouveau métier vert en Estonie alors que l'Allemagne y verra plutôt une évolution des compétences du vérificateur, une profession établie de longue date. *Business Europe* relève aussi l'absence de définition claire de ce qu'il faut entendre par emploi vert, ainsi que le caractère artificiel

de la distinction entre le secteur vert et les secteurs plus conventionnels. Il pourrait s'avérer inutile de tenter d'établir une distinction entre les emplois et les compétences qui sont verts et ceux qui ne le sont pas.

L'étude du Cedefop établit également que nombre des compétences nécessaires pour les emplois sobres en carbone se rencontrent dans les professions existantes. Pour développer une économie sobre en carbone, un dosage équilibré de compétences génériques (autonomie et communication, par exemple), de compétences vertes génériques (liées, par exemple, à la réduction des déchets et à l'utilisation plus efficace de l'énergie et des ressources) et de compétences professionnelles « complémentaires » est beaucoup plus important que des compétences vertes plus spécialisées.

Télécharger cette étude :

www.cedefop.europa.eu/EN/Files/9024_fr.pdf

*Centre européen pour le développement de la formation professionnelle. : www.cedefop.europa.eu



L'économie et les emplois de l'environnement en 2008

Parution du Rapport de la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement - Édition 2010

En 2008, les activités de protection de l'environnement génèrent une dépense estimée à 44 milliards d'euros. La dépense (+ 4,1 %) progresse plus vite que le PIB en valeur (+ 2,9 %). Les entreprises financent 37 % de la dépense totale, contre 27 % pour les ménages. Le reste, attribué aux administrations publiques, représente 36 % de la dépense. La dépense progresse fortement dans les domaines de la protection de l'air, de l'administration générale et de la protection et l'assainissement du sol, des eaux souterraines et de surface.

A lire notamment, le chapitre consacré aux éco-activités et à l'emploi environnemental, page 87.

Télécharger ce rapport :

www.stats.enviroennement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/BAT_BD_V5.pdf

Développer le potentiel d'emploi d'une nouvelle économie durable

Résolution du Parlement européen du 7 septembre 2010 (2010/2010(INI)). Texte disponible sur le site du Parlement Européen : www.europarl.europa.eu

Stratégie pour une croissance verte

Parution du Rapport intérimaire de la Stratégie pour une croissance verte : concrétiser notre engagement en faveur d'un avenir durable. Paris, mai 2010
OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques



Télécharger ce rapport :

www.oecd.org/dataoecd/42/44/45312850.pdf

Les métiers pour l'environnement Guide-enquête



Publication par l'Usine Nouvelle en mai 2010 d'un guide analysant les métiers pour l'environnement. Au sommaire : les entreprises qui embauchent, les métiers qui recrutent, les salaires, les conditions de travail.

Télécharger ce guide :

www.usinenouvelle.com/emploi/management-9/un-guide-pour-tout-connaître-des-métiers-verts.3326.html

ORIENTATION ENVIRONNEMENT

Recrutements et formations en environnement
orientation-environnement.fr